



**Pays du Centre Ouest Bretagne
Cité administrative rue J. Pennek
22110 ROSTRENEN**

DIAGNOSTIC DES ACTEURS DU PATRIMOINE EN PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE

Mai 2008

Etude réalisée par Emilie BONINO

Avant propos

Dans le cadre de ses actions en faveur de la valorisation et de la diffusion des patrimoines spécifiques au Centre Ouest Bretagne, le Pays du Centre Ouest Bretagne a souhaité réaliser un diagnostic des acteurs du patrimoine*¹ sur le territoire.

L'objectif est de mettre en place une politique d'accompagnement des acteurs locaux visant à consolider les réseaux d'échanges existants et à favoriser la création d'un tissu d'échanges solide sur tout le territoire.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- ❑ **Réaliser un état des lieux** des ressources et des compétences présentes en Pays du Centre Ouest Bretagne.
- ❑ **Etablir un diagnostic** des capacités du réseau patrimoine à se développer.
- ❑ **Proposer des pistes d'actions** à mettre en œuvre pour optimiser le travail des acteurs du patrimoine.
- ❑ **Partager l'analyse** et encourager les rencontres au cours d'une journée de restitution avec les acteurs du patrimoine concernés.

¹ Les astérisques renvoient aux définitions du lexique page 63.

Table des matières

1^E PARTIE - PRESENTATION DU PROJET PATRIMOINE	4
I. LE PAYS COB	4
II. NAISSANCE DU PROJET	11
III. METHODE D'APPROCHE	14
2^E PARTIE - LES ACTEURS DU PATRIMOINE	17
I. LA SITUATION ACTUELLE	17
II. ANALYSE	41
3^E PARTIE - PROPOSITIONS ET PRECONISATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEFINI.	
OBJECTIF 1 : SOUTENIR LES PROFESSIONNELS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
OBJECTIF 2 : AMELIORER LA QUALITE DES PRESTATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
OBJECTIF 3 : FAVORISER LA CIRCULATION DES SAVOIRS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
OBJECTIF 4 : MUTUALISER LES COMPETENCES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LEXIQUE	49
ANNEXES	50

1^e partie

Présentation du projet patrimoine

I. Le Pays COB

La carte d'identité du Pays du Centre Ouest Bretagne

- Le Pays du Centre Ouest Bretagne se situe à la rencontre des **3 départements** du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan.
- Le Pays regroupe **108 communes** et compte environ **103 527 habitants** (RGP 1999). Les communes les plus importantes sont Carhaix (7 648 habitants), Gourin (4 464 habitants), Rostrenen (3 616 habitants) et Châteauneuf-du-Faou (3 595 habitants).

Les 108 communes sont réparties sur **10 communautés de communes** :

- ❑ Corlay (3 057 habitants)
- ❑ Guerlédan (3 517 habitants)
- ❑ Pleyben (6 273 habitants)
- ❑ Yeun Ellez (4 886 habitants)
- ❑ Monts d'Arrée (3 993 habitants)
- ❑ canton de Callac (6 397 habitants)
- ❑ Kreiz-Breizh (21 607 habitants)
- ❑ Haute Cornouaille (14 732 habitants)

- ❑ Pays du Roi Morvan (25 712 habitants)
- ❑ Poher (13 953 habitants)

Pays du Centre Ouest Bretagne

St Brieuc
20 min

Morlaix
20 min

Brest
40 min

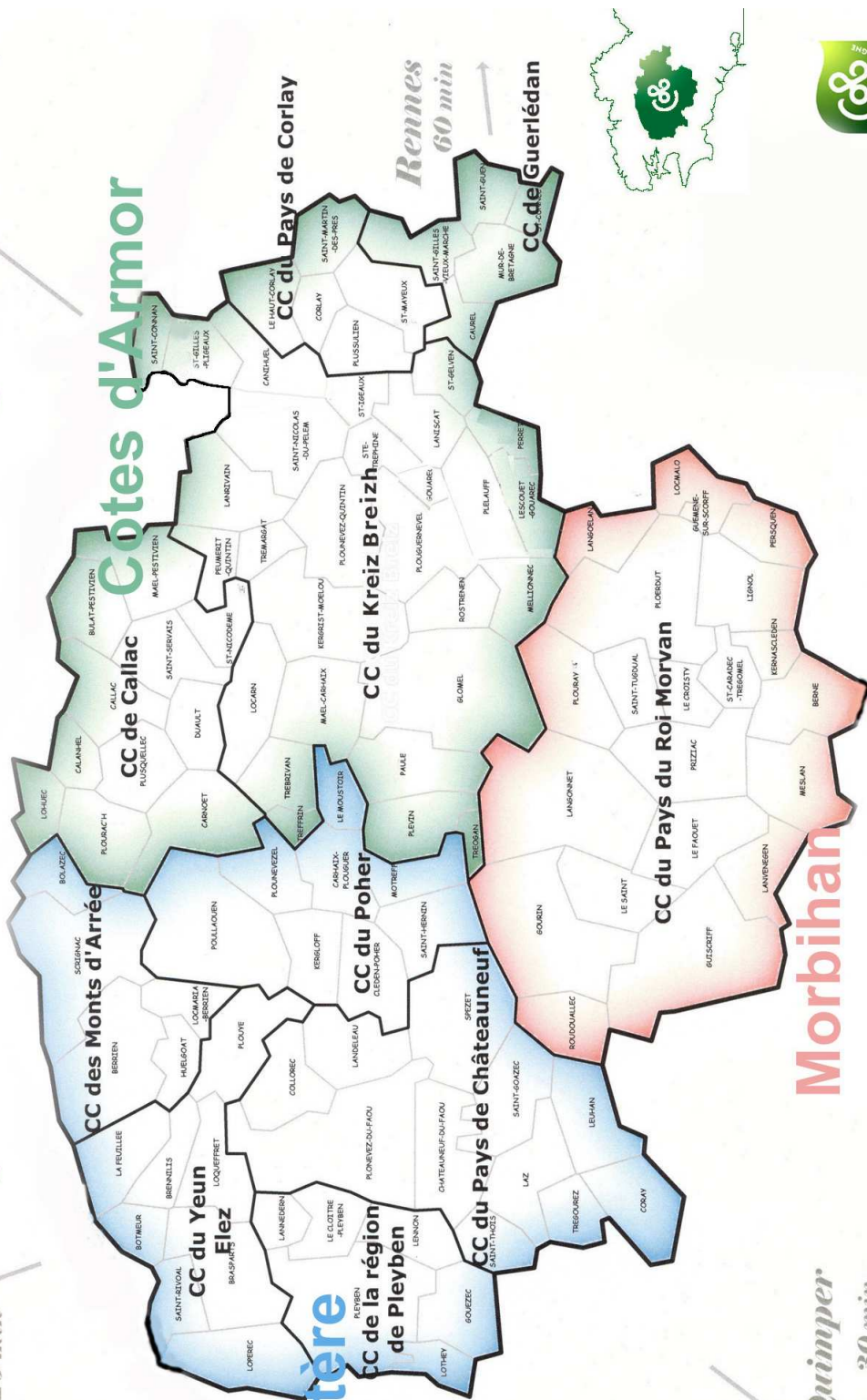
Finistère

Rennes
60 min

Quimper
30 min

Lorient
30 min

Cotes d'Armor



Le rôle du Pays du Centre Ouest Bretagne

La charte de développement

- Au début du XIX^{ème} siècle, un espace historiquement, géographiquement et culturellement homogène, le Pays du Centre Ouest Bretagne, est séparé en 3 zones, chacune rattachée à un département : Côtes du Nord, Finistère et Morbihan.
- Le Pays du Centre Ouest Bretagne représente **un bassin de vie au delà des découpages administratifs**. Situé entre les Montagnes Noires, les Monts d'Arrée et le lac de Guerlédan, le territoire s'étend d'Ouest en Est de Pleyben à Mûr-de-Bretagne et du Nord au Sud de Callac au Faouët.
- Créée en 1992 sur l'initiative des structures intercommunales pour mettre en place des actions de développement interdépartementales agréées dans différents programmes régionaux, nationaux et européens, l'association GALCOB a pour objectif de **construire un territoire de projet** en entreprenant une action globale de développement par la **mobilisation de tous les acteurs locaux**.
- Retenu au titre des pays test en 1995 puis dans le cadre de l'appel à projet DATAR en 1998 (appui aux Pays constitués), il s'était inscrit, en 1999, dans la difficile tâche de réécrire sa charte de territoire : « **Charte de développement durable du territoire du Pays du Centre Ouest Bretagne** ». Pour cela, le Pays a mobilisé plusieurs centaines d'acteurs locaux (élus, associatifs, syndicalistes, chefs d'entreprise). Ce document a été validé par les EPCI adhérentes à la structure animatrice du Pays. Il a servi à préparer la négociation d'une contractualisation avec l'Etat et la Région, à initier les actions des programmes européens, mais surtout, à **fédérer les acteurs locaux sur un projet commun**.
- En 2002, l'association devient le Pays du Centre Ouest Bretagne, GIP de développement local tel que défini par la loi Voynet.

Les orientations de la charte de développement

- **Développer une politique d'accueil et de services ambitieuse :**
 - ❑ Relier le Pays du Centre Ouest Bretagne à l'extérieur ;
 - ❑ Organiser les services à l'échelle du territoire
 - ❑ Développer les possibilités de résidence ;
 - ❑ Favoriser la création et la transmission d'entreprises ;
 - ❑ Promouvoir la qualité de vie en Pays du Centre Ouest Bretagne.

- **Valoriser les ressources du territoire :**
 - ❑ Faire de la centralité un atout pour le développement ;
 - ❑ Favoriser l'adaptation et le développement des entreprises ;
 - ❑ Structurer des filières économiques et développer l'expérimentation de nouvelles pratiques en s'appuyant sur les spécificités locales : environnement, culture, tourisme...

- **Enrichir la cohésion territoriale :**
 - ❑ Développer un réseau de partenaires ;
 - ❑ Mailler et structurer le territoire ;
 - ❑ Affirmer l'identité du Pays du Centre Ouest Bretagne ;
 - ❑ Organiser et gérer le projet.

L'organisation du Pays du Centre Ouest Bretagne

Le Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.)

- Le Groupement d'Intérêt Public de développement local est une **personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière**. Ce Groupement est créé par convention entre les membres fondateurs constituant le Pays pour exercer les activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets prévus par la charte du Pays.

Les personnes morales de droit public disposent de la majorité des voix dans les instances collégiales de délibération et d'administration du groupement. Gérant des fonds publics, le groupement obéit aux règles de la comptabilité publique.

- **Les membres du G.I.P.** sont :
 - ❑ Les 10 Communautés de Communes du territoire ;
 - ❑ Les Conseils Généraux du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor ;
 - ❑ Les 10 chambres consulaires (1 délégué par chambre).

- **Le G.I.P. est constitué** de :
 - ❑ Une Assemblée Générale ;
 - ❑ Un Conseil d'Administration ;
 - ❑ Un bureau.

Le Conseil de Développement

- Il associe tous les **représentants de la société civile** désireux de contribuer au développement du Pays.

- **Il est constitué** de :
 - ❑ 7 commissions qui regroupent 250 personnes. (culture, tourisme, PME PMI, service à la population et communication, emploi formation insertion, agriculture et environnement) ;
 - ❑ Un bureau composé de 3 membres de chacune des commissions et de 5 personnes qualifiées.

- **Les commissions** :
 - ❑ Etudient et donnent des avis sur tous les dossiers sollicitant une aide financière au titre des différents programmes ;
 - ❑ Etudient, proposent des projets à l'échelle du Pays dans leurs domaines de compétences.

- **Le bureau :**
 - Assure le suivi et l'évaluation du projet de développement du Pays et des programmes de financement ;
 - Assure une mission de veille et de prospective permanente ;
 - S'auto saisit ou répond à des demandes du G. I. P. sur des sujets d'intérêt pour le Pays.

II. Naissance du projet

La demande de la réalisation d'un diagnostic des acteurs du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne émane des membres de la Commission Culture.

Présentation de la Commission Culture

Les membres de la Commission

• La Commission Culture est composée d'une **40^e de membres** issus principalement d'associations culturelles et représentatives de **l'ensemble du secteur culturel** :

- ❑ Ecoles de musique,
- ❑ Associations de recherche et de mise en valeur du patrimoine,
- ❑ Cinéma,
- ❑ Création et diffusion de spectacle,
- ❑ Associations de jeunes,
- ❑ Education culturelle au sein des écoles,
- ❑ Radios associatives locales,
- ❑ Associations de mise en valeur de la langue bretonne,
- ❑ Elus municipaux adjoints à la culture,
- ❑ La plate-forme culturelle du territoire : Arts & Cob,
- ❑ ...

Les principales missions de la Commission

- La réflexion et la prospective :

La Commission, issue du terrain culturel, est un lieu où remontent les **problématiques** propres au secteur. Les membres peuvent décider de s'emparer de certains sujets pour y réfléchir et tenter d'apporter des **propositions constructives** et des **solutions**. Des **groupes de travail** sont alors constitués (patrimoine, création diffusion...). La Commission peut également organiser des journées de réflexion et des ateliers thématiques.

- La collaboration :

La Commission **s'associe** à d'autres secteurs sur des **thématiques communes**. À titre d'exemple la Commission Culture œuvre avec la Commission Tourisme sur la mise en tourisme du patrimoine du Pays.

- La définition des priorités pour le territoire :

A partir de cette veille et de ces réflexions, la Commission participe à l'élaboration des différents **programmes de développement** du Pays du Centre Ouest Bretagne en proposant les axes et les **actions prioritaires** pour le secteur culturel. Ces propositions s'inscrivent dans la **charte de développement du territoire** et dans les déclinaisons des différents programmes du Pays.

- L'examen des dossiers de demandes d'aide déposés au pays :

La Commission **définit les critères d'attribution des aides aux projets** en fonction des objectifs ainsi définis pour le Pays. Elle **reçoit** les porteurs de projet, **examine** les projets et **émet des avis** qui sont transmis au conseil d'administration du Pays.

Pour la programmation 2007-2013, la Commission a identifié 5 axes de travail prioritaires pour le territoire :

- ❑ L'enseignement artistique ;
- ❑ La médiation culturelle et les publics ;
- ❑ Le breton parlé en Centre Ouest Bretagne ;
- ❑ Le patrimoine identitaire spécifique du Centre Ouest Bretagne ;
- ❑ La valorisation de la création-diffusion.

Le travail sur la mise en réseau des acteurs du patrimoine

Le présent rapport fait suite à une **demande de la part des membres de la Commission Culture** du Pays du Centre Ouest Bretagne d'étudier les possibilités de mises en réseau des acteurs du patrimoine sur le territoire.

La mise en réseau des acteurs du patrimoine

- Les acteurs du patrimoine membres de la Commission Culture ont **depuis longtemps** émis le **souhait de pouvoir travailler en réseau** mais, faute de temps et de coordination, les personnes et les structures ne se sont pas donné les moyens de concrétiser cette ambition.
- Afin de mobiliser et d'identifier tous les acteurs potentiellement intéressés par la démarche, les membres du **Groupe de Travail Patrimoine** de la Commission Culture ont souhaité mener un travail de **recensement et de diagnostic des acteurs du patrimoine** du Centre Ouest Bretagne.
- Cette démarche est menée **en parallèle avec le diagnostic et la réflexion pour une politique culturelle** en Centre Ouest Bretagne que le Pays du Centre Ouest Bretagne coordonne en 2008.

III. Méthode d'approche

L'enquête auprès des acteurs du patrimoine

- Lors de la définition du projet, il a été décidé de réaliser un **recensement** des **personnes**, des **compétences** et des structures du Pays Centre Ouest Bretagne, dont les actions touchent les **patrimoines spécifiques** au territoire.

Ont été retenus pour l'étude les **acteurs du patrimoine** :

- **Au statut privé** : associations, entreprises à but lucratif et à but non lucratif ;
- **Au statut public** ;
- **Avec ou sans lieu d'accueil*** ;
- **Avec ou sans lieu d'exposition***.

Les **patrimoines** pris en compte sont :

- ❑ L'archéologie ;
- ❑ Le patrimoine industriel, scientifique et technique ;
- ❑ Le patrimoine immatériel ;
- ❑ Le patrimoine naturel ;
- ❑ Le patrimoine agricole et l'élevage ;
- ❑ Le patrimoine fluvial ;
- ❑ L'émigration/immigration ;
- ❑ Le patrimoine bâti (civil et religieux) ;
- ❑ Le patrimoine religieux (bâti et immatériel) ;
- ❑ Le patrimoine artistique.

- Les prises de contact :
 - ❑ **36 entretiens** ont été réalisés auprès d'acteurs du patrimoine ;
 - ❑ **14 personnes** ont répondu par **courrier, téléphone ou mail** ;
 - ❑ **22 n'ont pas donné suite** au courrier.

Sur l'ensemble de ces prises de contact, 17 acteurs n'ont pas été retenus pour l'étude car leurs activités relèvent davantage du loisir ou du tourisme que de la valorisation du patrimoine.



Au final, 55 acteurs du patrimoine **ont été recensés lors de cette étude** (*document 1*)².

Les communes du Pays du Centre Ouest Bretagne ont été contactées par courrier. Sur 108 mairies, 33 ont répondu au questionnaire.

8 structures touristiques* (pays touristiques et offices de tourisme) ont également été contactées en tant que partenaires dans la réalisation de cette étude.

Les comités de chapelles et les associations de marcheurs, qui entretiennent respectivement les patrimoines bâti et naturel, n'ont pu être pris en compte dans le recensement pour deux raisons : d'une part parce que leur objectif n'est pas la valorisation du patrimoine mais sa restauration et son entretien, et d'autre part parce que leur nombre élevé rendait leur prise en compte très difficile par rapport au temps consacré pour cette étude.

- Chaque acteur du patrimoine contacté a répondu à un questionnaire permettant de connaître son identité, ses activités et ses attentes quant à une éventuelle mise en réseau.

² Les documents sont placés en annexes, page 64.

Les étapes suivantes du projet

- Une **restitution** du diagnostic sera réalisée lors d'une journée de rencontres avec les acteurs du patrimoine concernés.
- Selon les réactions des acteurs du patrimoine, et leur désir ou non de poursuivre la démarche, une phase de **réflexion** et de **conception** sera lancée.

2^e partie

Les acteurs du patrimoine

I. La situation actuelle

La situation géographique

• **Les acteurs du patrimoine sont présents sur une très large partie du Pays du Centre Ouest Bretagne.** On notera cependant un faible nombre d'acteurs recensés dans les zones situées :

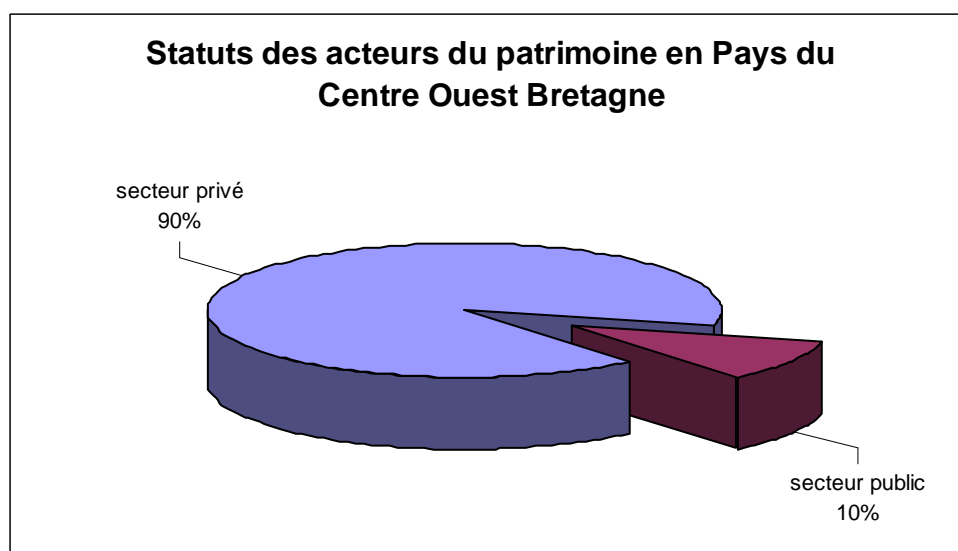
- ❑ Entre Pleyben, Carhaix, Locmaria-Berrien et Châteauneuf ;
- ❑ Entre Berrien et Callac ;
- ❑ Entre Rostrenen, Kernascléden, Gouarec et Le Faouët ;
- ❑ En règle générale, aux limites externes du territoire, excepté dans les Monts d'Arrée.

• Les **structures touristiques** sont réparties comme suit (*document 2*) :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ❑ Pays du Centre-Finistère : | 3 offices de tourisme,
6 points info et syndicats d'initiative ; |
| ❑ Pays de Guerledan-Argoat : | 2 offices de tourisme,
6 points info et syndicats d'initiative ; |
| ❑ Pays du Roi Morvan : | 3 offices de tourisme,
0 point info et syndicats d'initiative. |

L'organisation des acteurs du patrimoine³

Statut privé / statut public

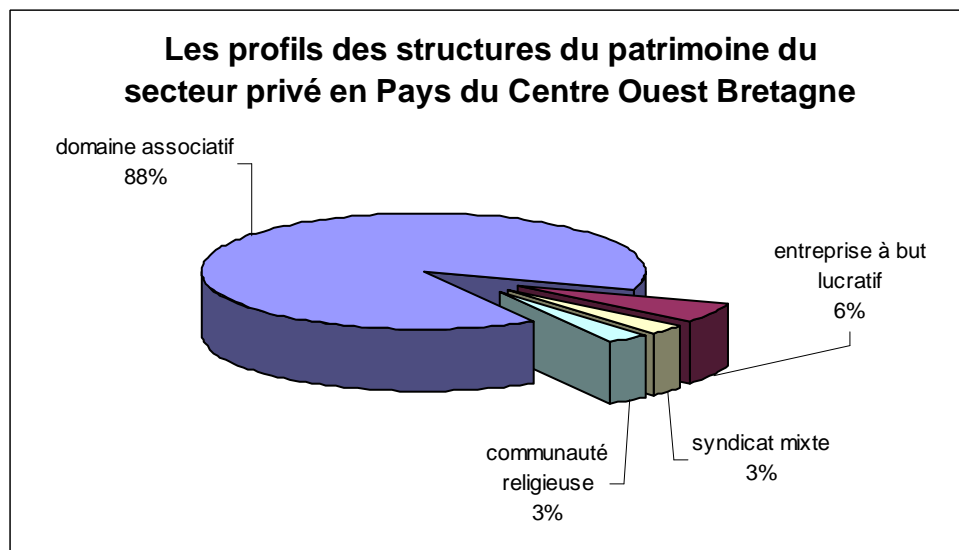


La presque totalité des acteurs du patrimoine du Pays du Centre Ouest Bretagne est de nature **privée**. Les acteurs du patrimoine gérés par un **service public** sont des lieux d'accueil et d'exposition (*documents 3 et 4*) :

- ❑ la Maison de l'Epagneul breton à Callac : municipal ;
- ❑ le Musée du Faouët : municipal ;
- ❑ l'Ecomusée des Monts d'Arrée à Saint-Rivoal : Syndicat Mixte ;
- ❑ le Domaine de Trévarez : intégré dans l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Chemins du Patrimoine en Finistère ».

³ Pour la partie « Organisation des acteurs du patrimoine », ont été pris en compte les acteurs pour lesquels nous disposons de suffisamment d'éléments les concernant, soit 38 acteurs.

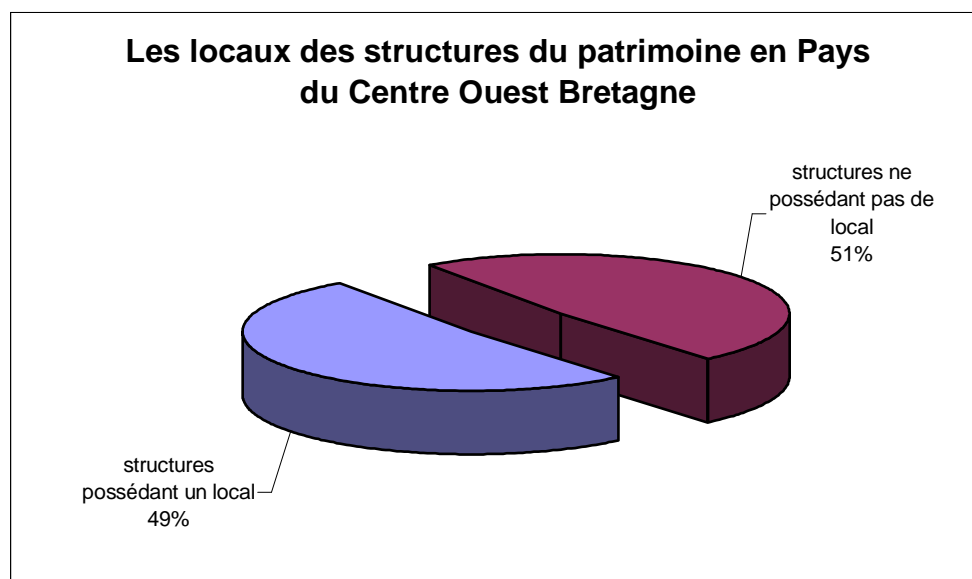
- Dans le secteur privé, plusieurs profils de structures du patrimoine* se distinguent :



La presque totalité des structures du patrimoine du secteur privé sont des **associations**.

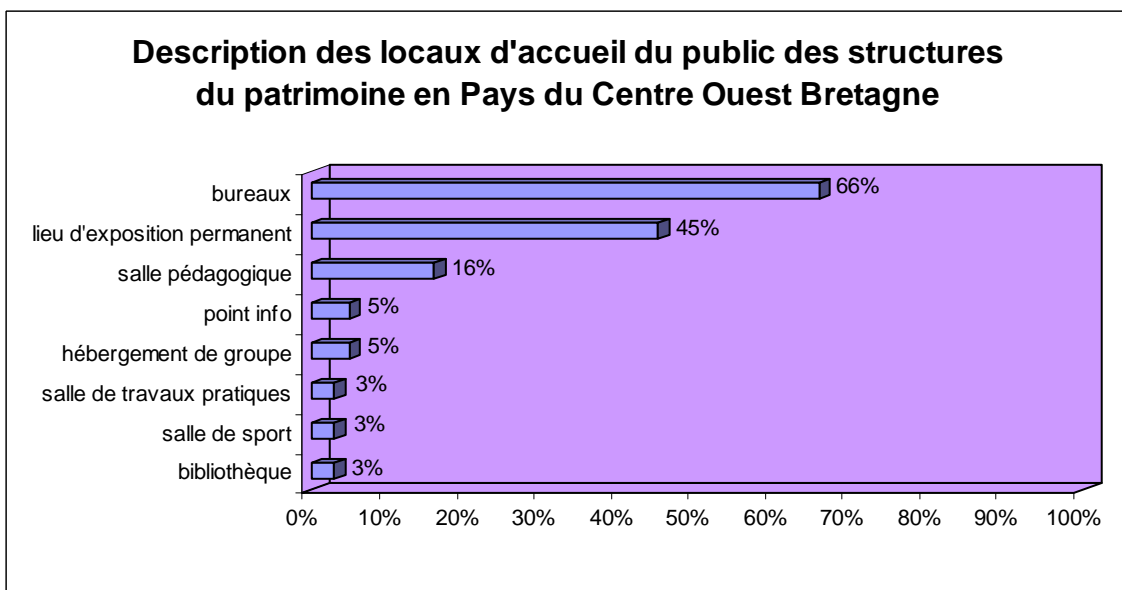
L'écomusée des Monts d'Arrée est la seule structure du territoire à être classée Musée de France.

Les locaux des structures du patrimoine



La moitié des structures du patrimoine ne possèdent pas de **local** pour ses activités.

- Ces locaux peuvent être de différente nature⁴ :



Près de 40% des structures du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne ne disposent pas de **bureaux** pour gérer leurs activités.

45% des structures du patrimoine ont un local leur permettant de maintenir une **exposition permanente**. Cependant, le nombre de **lieux d'exposition** sur le territoire est **très faible** et plusieurs acteurs du patrimoine se disent bloqués dans leurs activités par cette lacune.

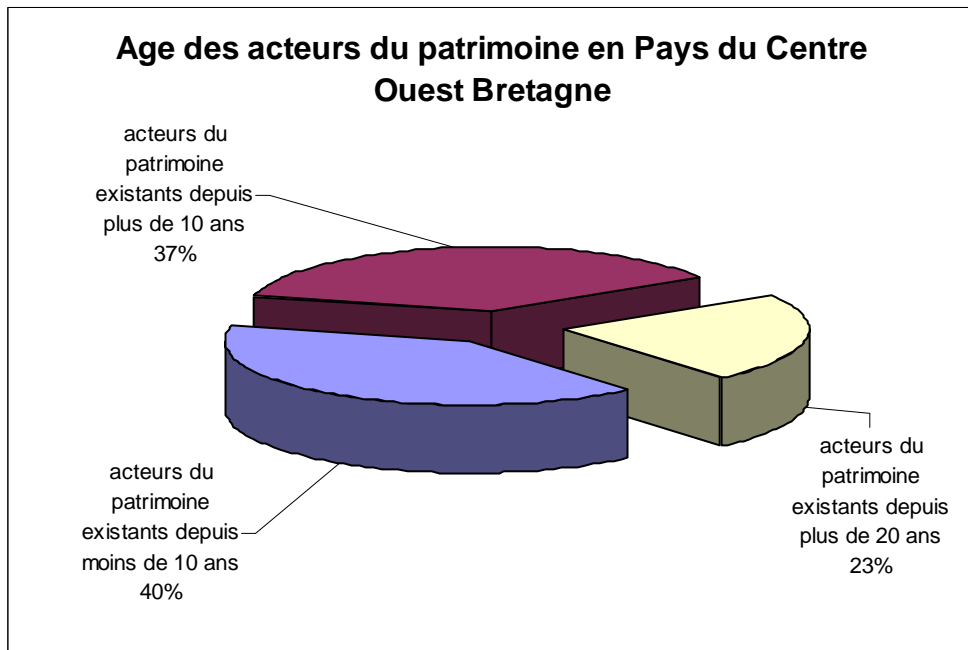
Peu de structures disposent d'un local pouvant accueillir **les scolaires**.

Seules 2 structures du patrimoine possèdent un **hébergement** pour les groupes qui viennent participer à leurs activités :

- Ti ar Gouren à Berrien ;
- La Ferme expo du Youdig à Brennilis.

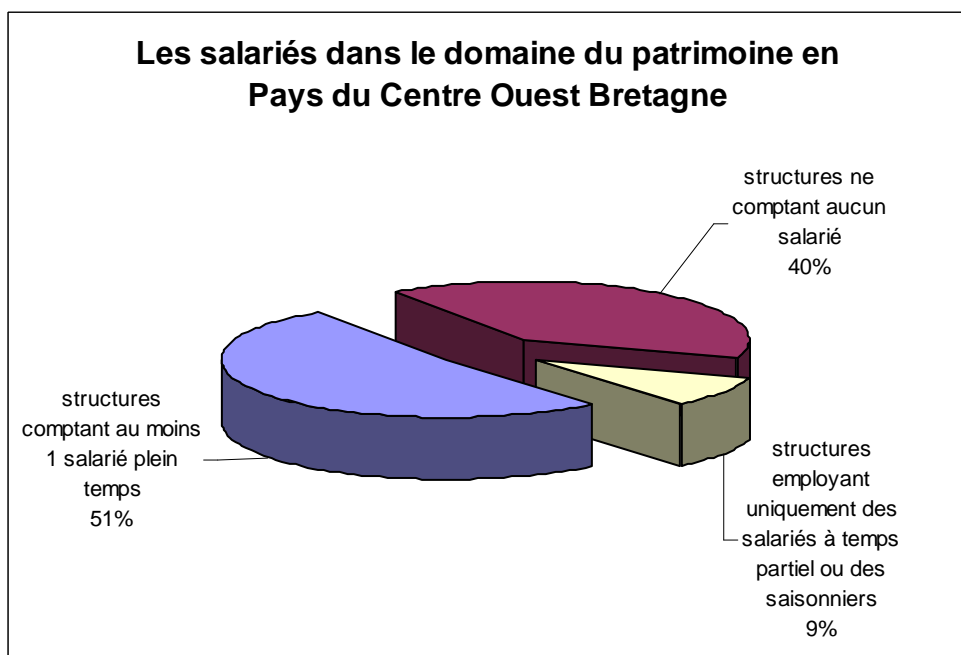
⁴ Le pourcentage est basé sur le nombre total d'acteurs du patrimoine recensés pour l'étude, soit 39 acteurs.

Dates de création



Près d'une 15^e de structures du patrimoine ont été créées **ces 10 dernières années**.
Une 10^e d'acteurs du patrimoine maintiennent leur activité depuis **plus de 20 ans**.

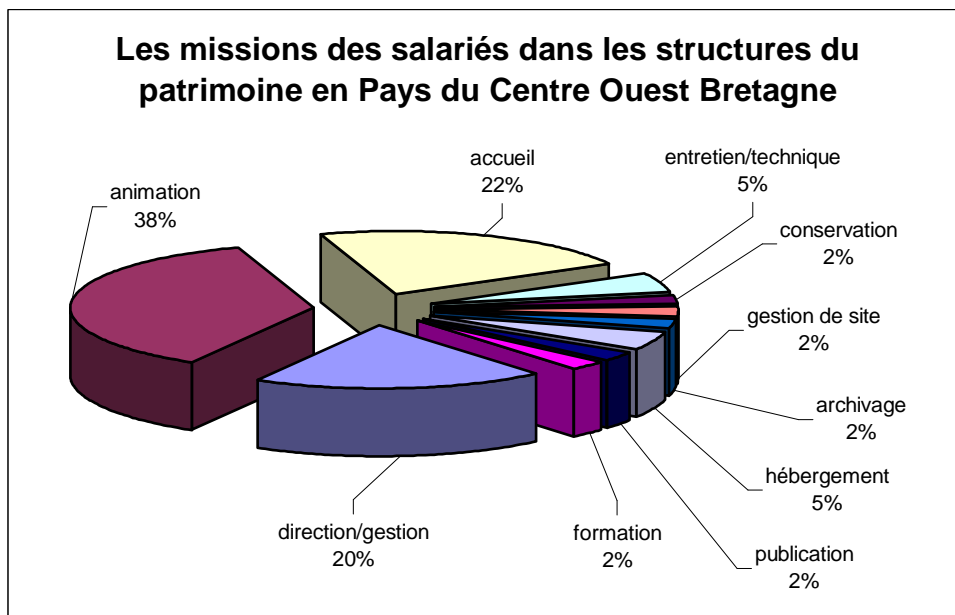
Les salariés dans les structures du patrimoine



La moitié des structures du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne emploie des salariés à temps plein.

46 salariés à temps plein ont été recensés dans les structures du patrimoine du territoire.
Le nombre de salariés varie de 0 à 7 selon structure.
La moyenne du nombre de salariés à temps plein est de 0,8 par structure.

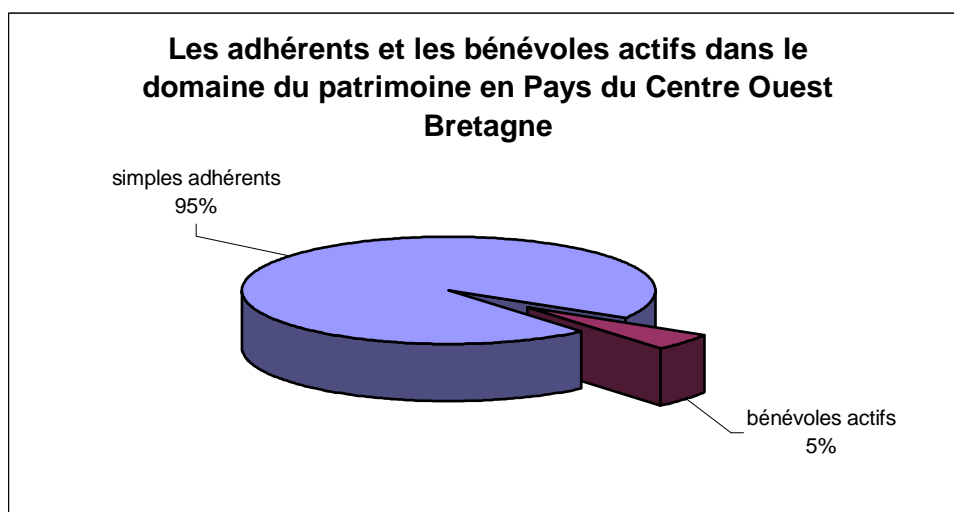
- Les missions attribuées aux salariés à temps plein (ou non) sont :



Plus de la moitié des salariés des structures du patrimoine (60%) travaille dans les domaines de l'**animation** et de l'**accueil**.

Un seul **conservateur** à temps plein est présent sur le territoire (au Musée du Faouët). En tant que Musée de France, l'écomusée des Monts d'Arrée est en relation avec un conservateur qui intervient pour l'inventaire.

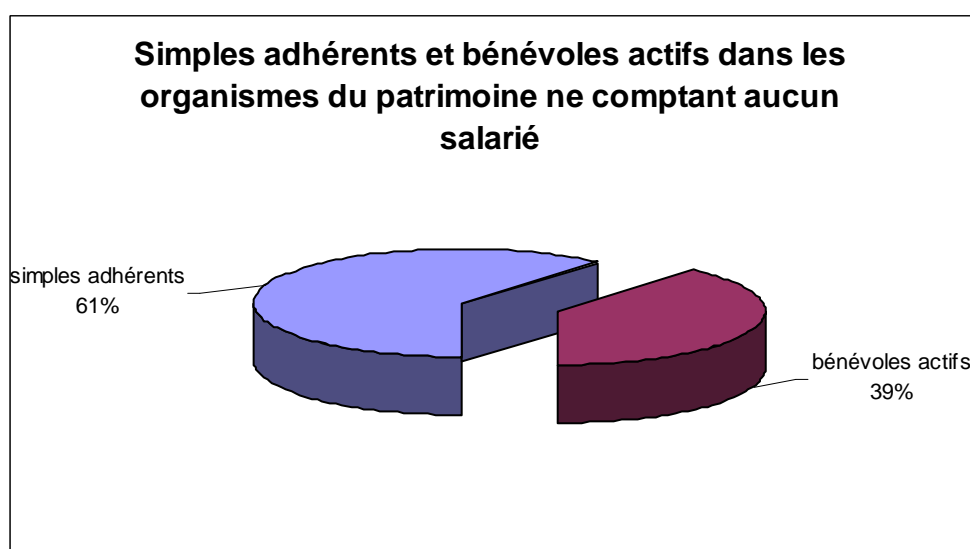
Les adhérents* et les bénévoles actifs*



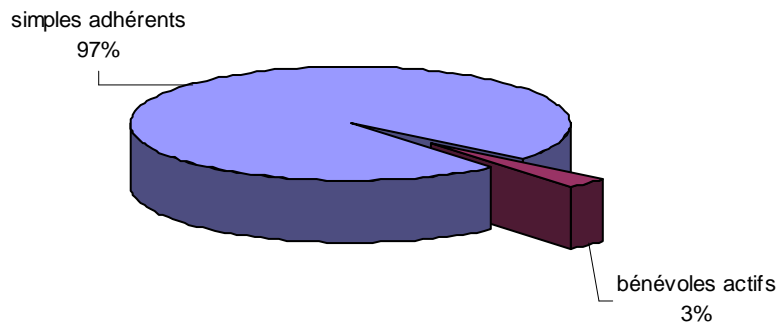
Près de 5 000 personnes sont **adhérentes** à une structure du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne.

Parmi ces 5 000 personnes, environ 5% (soit 260 personnes) **s'impliquent activement** dans les activités de la structure dont ils sont adhérents.

- Le pourcentage de bénévoles actifs varie en fonction de la présence ou non de salariés travaillant pour la structure du patrimoine :



Simplex adhérents et bénévoles actifs dans les organismes du patrimoine comptant au moins un salarié

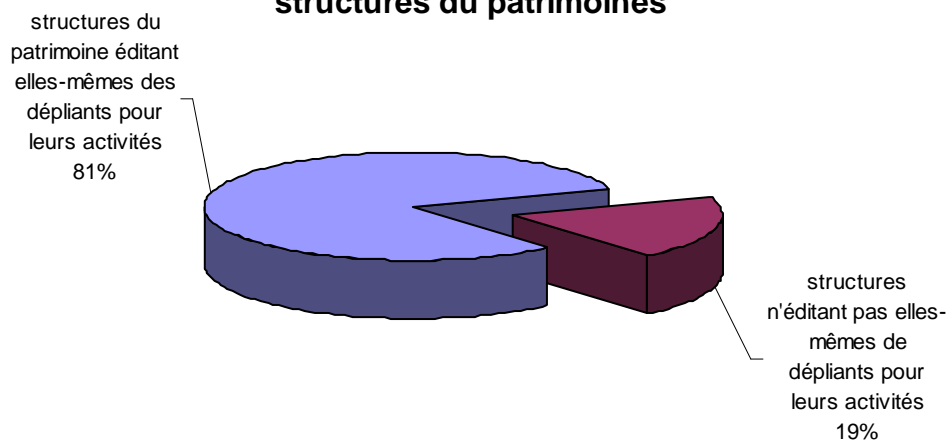


Le pourcentage de **bénévoles actifs** par rapport au total des adhérents est très faible dans les structures comptant au moins 1 salarié.

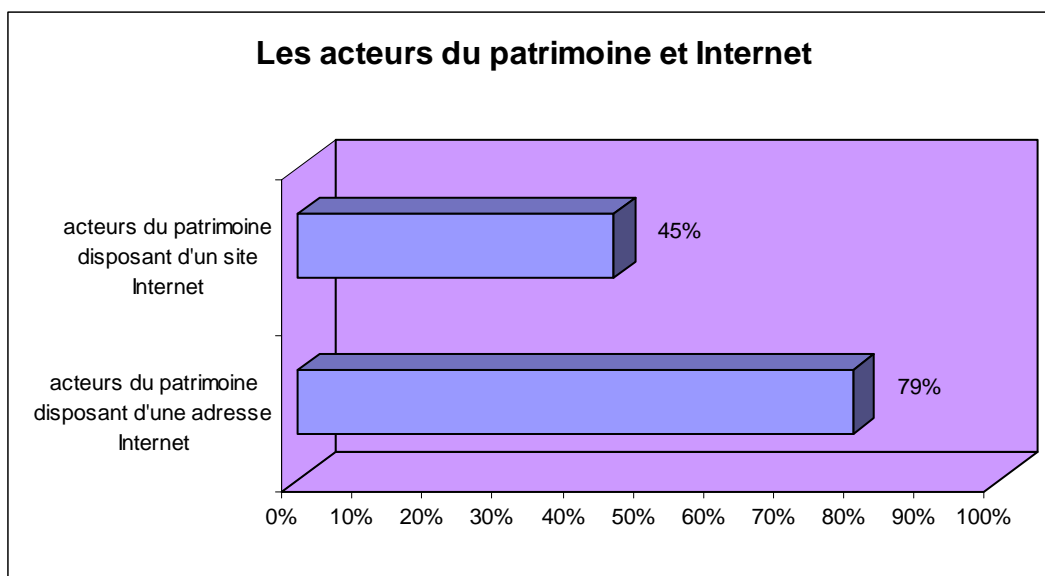
Cependant, le nombre d'**adhérents** est beaucoup plus élevé dans les **structures avec salariés** (plus de 4 000 adhérents) que **sans salariés** (environ 200 adhérents).

Les moyens de communication des acteurs du patrimoine

L'édition de dépliants publicitaires par les structures du patrimoine



Plus des 3/4 des structures du patrimoine impriment et diffusent **leurs propres dépliants**, en plus des guides édités par les structures touristiques et les collectivités territoriales.



Moins de la moitié des acteurs du patrimoine a créé un **site Internet** dédié à ses activités.

Les publics⁵

La fréquentation et la provenance du public

- Le **public** ayant été touché par les activités des acteurs du patrimoine est **difficile à quantifier** du fait de la grande diversité de ces activités gratuites ou payantes : balades, expositions, visites de site, chantiers de bénévoles... Cela est d'autant plus vrai pour les structures sans lieu d'accueil.

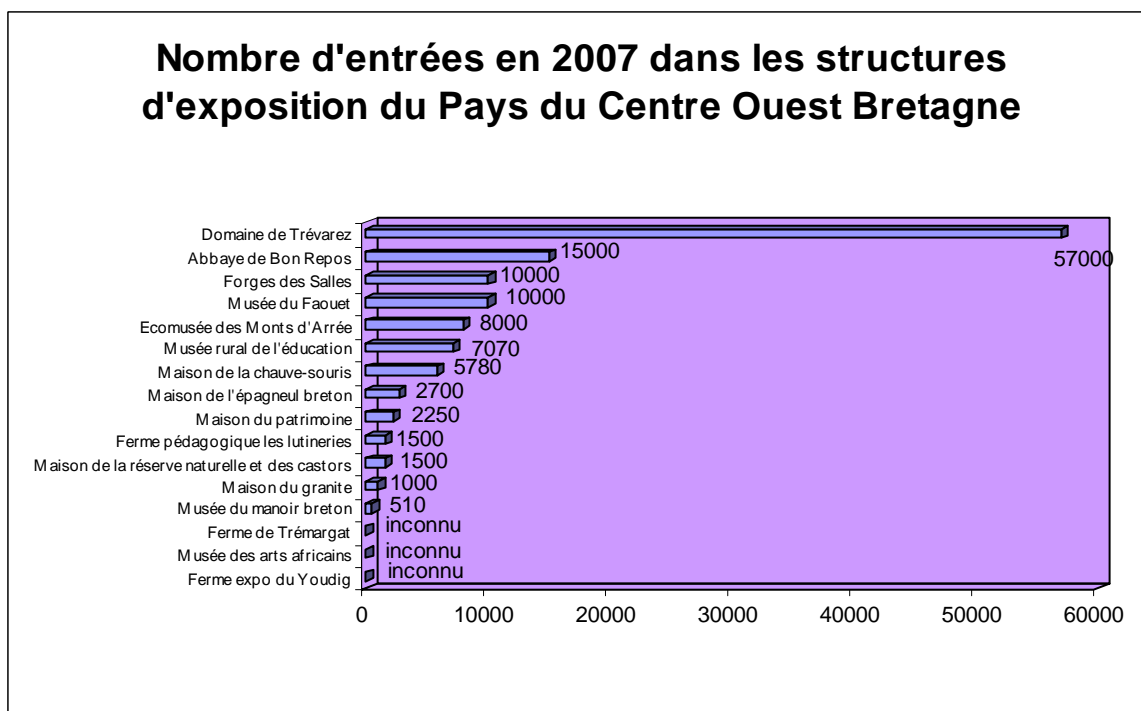
Cependant, on peut souligner certains points⁶ :

- ❑ La presque totalité des acteurs du patrimoine a un **public** ;
- ❑ En 2007, les différentes activités mises en place par les acteurs du patrimoine ont attiré de **510 à 57 000 visiteurs ou participants par an** ;

⁵ Pour la partie « Publics », ont été pris en compte les acteurs pour lesquels nous disposions de suffisamment d'éléments les concernant, soit 38 acteurs.

⁶ Les nombres d'entrées en 2007 ont été fournis par les structures elles-mêmes. Ils peuvent parfois être approximatifs.

- Ce sont les acteurs possédant un **lieu d'exposition** qui attirent le plus grand nombre de personnes avec environ **130 000 visiteurs** en 2007.



Les **visiteurs** et participants aux activités sont très largement des **locaux**.

Le public est davantage **régional**, voire **national**, en période de vacances scolaires.

La fréquentation et la provenance du public scolaire

- Environ la moitié des acteurs du patrimoine organise des **activités** spécialement pour le **public scolaire**.

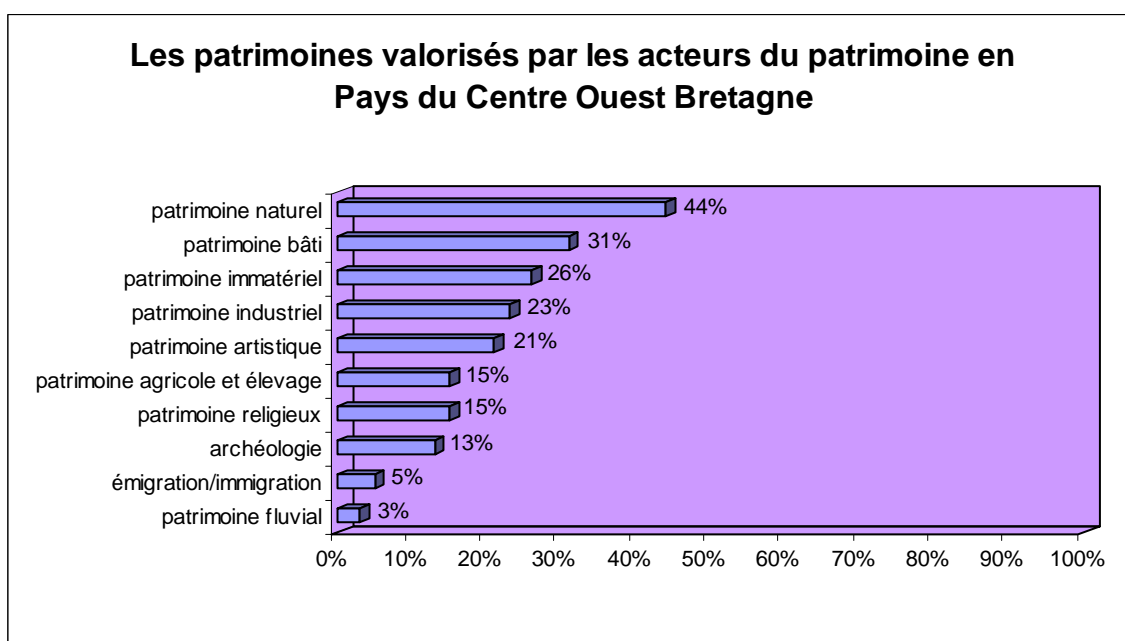
La fréquentation du public scolaire peut aller de **25 élèves** à l'année (le Musée du Manoir breton à Bulat-Pestivien) jusqu'à **4762 « demi-journées-élèves »** d'animation par an (l'association Cicindèle à Locarn).

- La majorité des animations scolaires est prévue pour des classes de primaire. Cependant, tous les niveaux sont pris en compte, y compris les classes spécialisées.

Les classes proviennent généralement de la même **communauté de communes** que la structure d'accueil, voire de la **région** Bretagne. La provenance peut dépendre des contrats passés entre la structure et les différentes collectivités.

Les activités des acteurs du patrimoine⁷

Les patrimoines valorisés⁸



Le **patrimoine naturel** (protection, gestion et valorisation de sites, sensibilisation du public à la faune et la flore) est valorisé par près de la moitié des acteurs du patrimoine.

Les **patrimoines bâti** (monuments, architecture), **immatériel** (savoir-faire, musiques, danses, jeux, contes et légendes) et **industriel** (mines, chemins de fer, techniques) sont très présents.

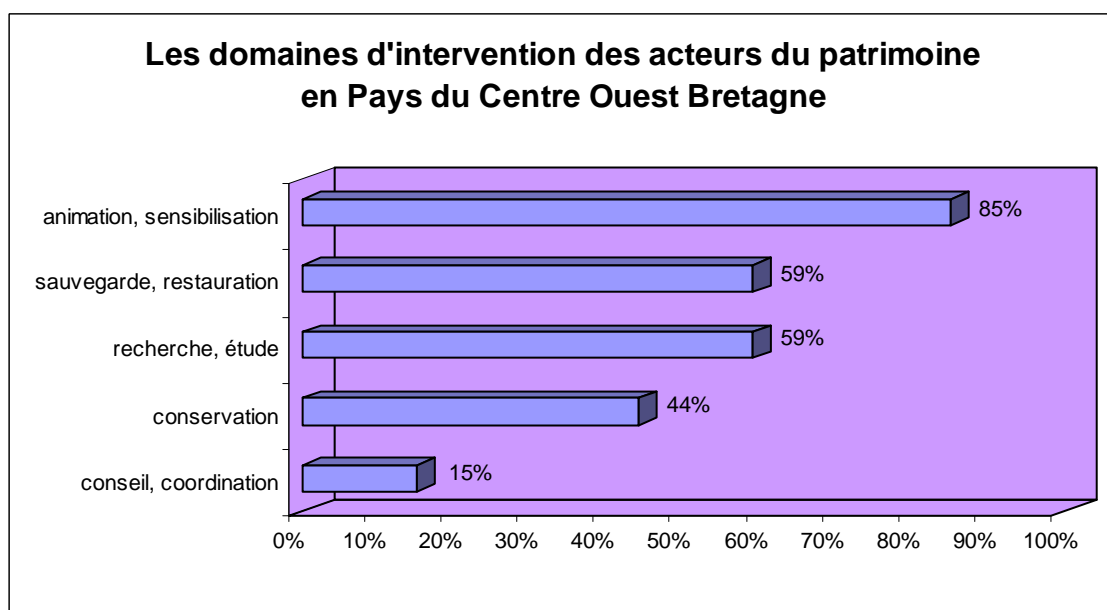
Les thèmes de l'**archéologie** ou du **canal de Nantes à Brest** sont très peu présents dans les activités de valorisation.

⁷ Le pourcentage est basé sur le nombre total d'acteurs du patrimoine recensés pour l'étude, soit 39 acteurs.

⁸ La plupart des acteurs du patrimoine valorisent plusieurs patrimoines dans leurs actions.

Les comités de chapelle ne sont pas pris en compte dans ces résultats du fait qu'ils restaurent essentiellement des monuments et n'ont pas d'activité de valorisation.

Les domaines d'intervention des acteurs du patrimoine⁹



Les acteurs du patrimoine interviennent principalement dans les domaines de l'**animation** et de la **sensibilisation** du public.

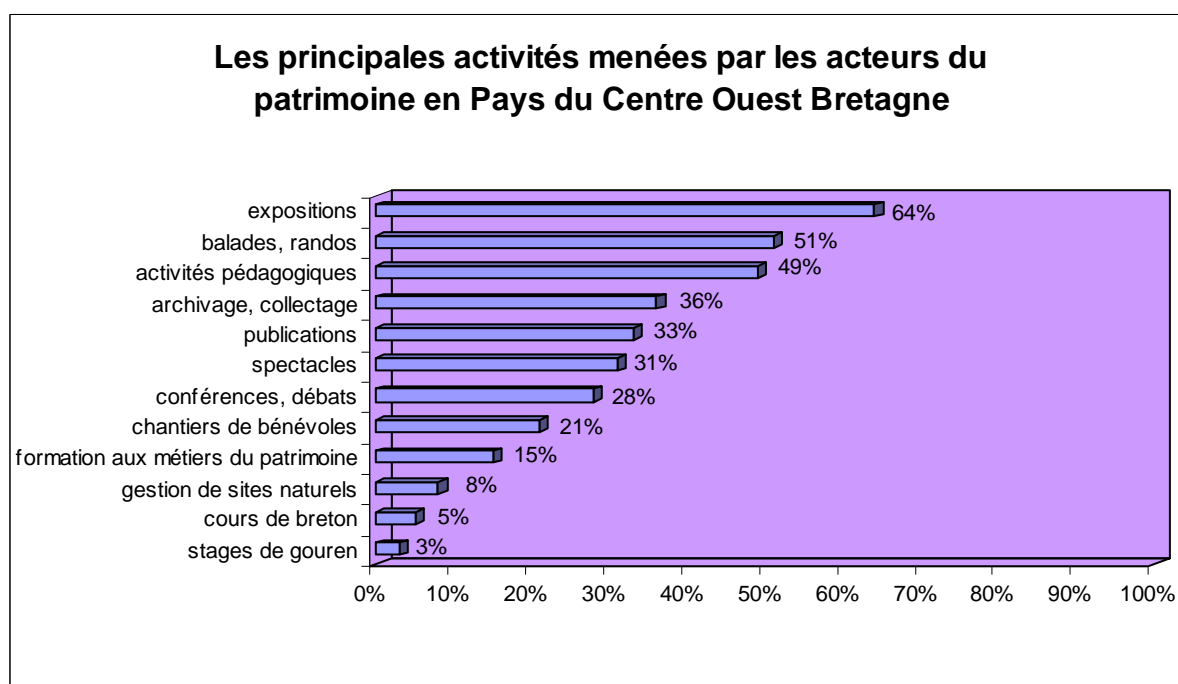
Peu d'acteurs interviennent dans le **conseil** en matière de patrimoine.

Il s'agit de conseil et d'aide donnés soit aux particuliers (l'AIKB à Gourin), soit aux acteurs du patrimoine et aux élus (les Mémoires du Kreiz Breizh à Carhaix, le FCBE à Locarn, l'AMV à Rostrenen...).

⁹ La plupart des acteurs du patrimoine ont plusieurs domaines d'intervention.

Les comités de chapelle ne sont pas pris en compte dans ces résultats du fait qu'ils restaurent essentiellement des monuments et n'ont pas d'activité de valorisation.

Les activités principales des acteurs du patrimoine¹⁰



La quasi totalité des actions menées par les acteurs du patrimoine est en direction du public.

Les 3 principales activités des acteurs du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne sont les **expositions**, les **balades à thème** et les **activités pédagogiques**. Ces activités sont généralement payantes et rapportent des fonds aux structures.

L'**étude** et le **collectage** sont également beaucoup pratiqués.

Les acteurs du patrimoine menant des actions en faveur de la **langue bretonne** et des **sports bretons** sont peu nombreux (Roudour à Carhaix, Tal an dour à Peumerit-Quintin, Ti ar Gouren à Brennilis...).

Quelques acteurs du patrimoine (une 10^e) mettent en place des **activités uniquement destinées à rapporter des fonds** :

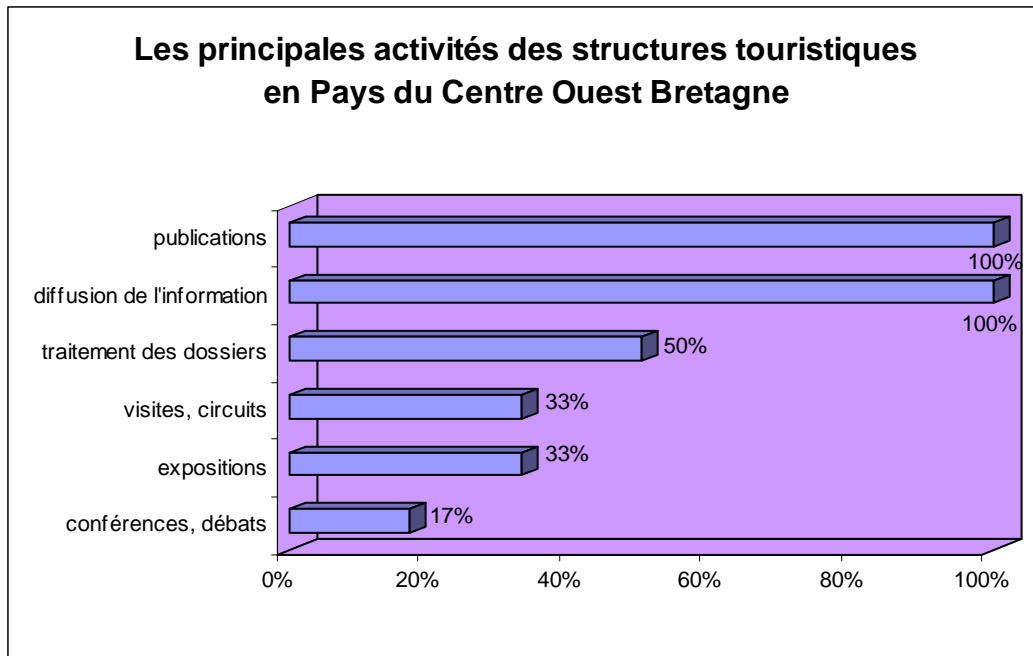
- 5 lieux d'exposition ont une boutique : on y trouve des souvenirs (cartes postales, affiches, peluches, objets divers) et des ouvrages complétant la visite ;
- 1 vend une malle pédagogique (Skol Louarnig à Spézet)

¹⁰ La plupart des acteurs du patrimoine ont plusieurs activités.

Les comités de chapelle ne sont pas pris en compte dans ces résultats du fait qu'ils restaurent essentiellement des monuments et n'ont pas d'activité de valorisation.

- 1 vend des calendriers et organise des puces (An Folléd à La Feuillée)
- 1 coproduit des disques (Paotred an Dreujenn Gaol à Glomel)

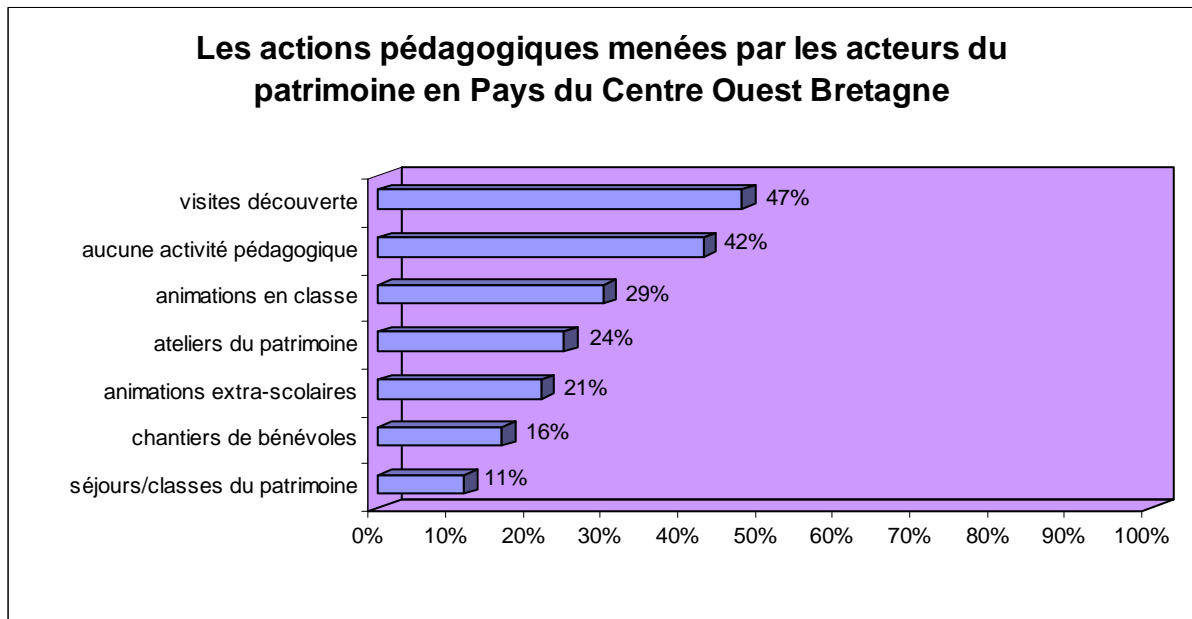
- Les actions menées par les différentes **structures du tourisme** sont :



Les **Pays touristiques**, les **offices de tourisme** et les **points info** ont tous un rôle de **diffusion** des informations concernant le tourisme et le patrimoine. Cette diffusion passe notamment par la **publication** de plaquettes et de guides.

Les structures touristiques n'ont pas pour premier rôle d'organiser des activités patrimoniales (visites, expositions, conférences), mais ont bien un rôle de **communication** et **traitement des dossiers**.

Les activités pédagogiques : actions et outils¹¹



58% des acteurs du patrimoine organisent des **activités spécifiques aux scolaires**.

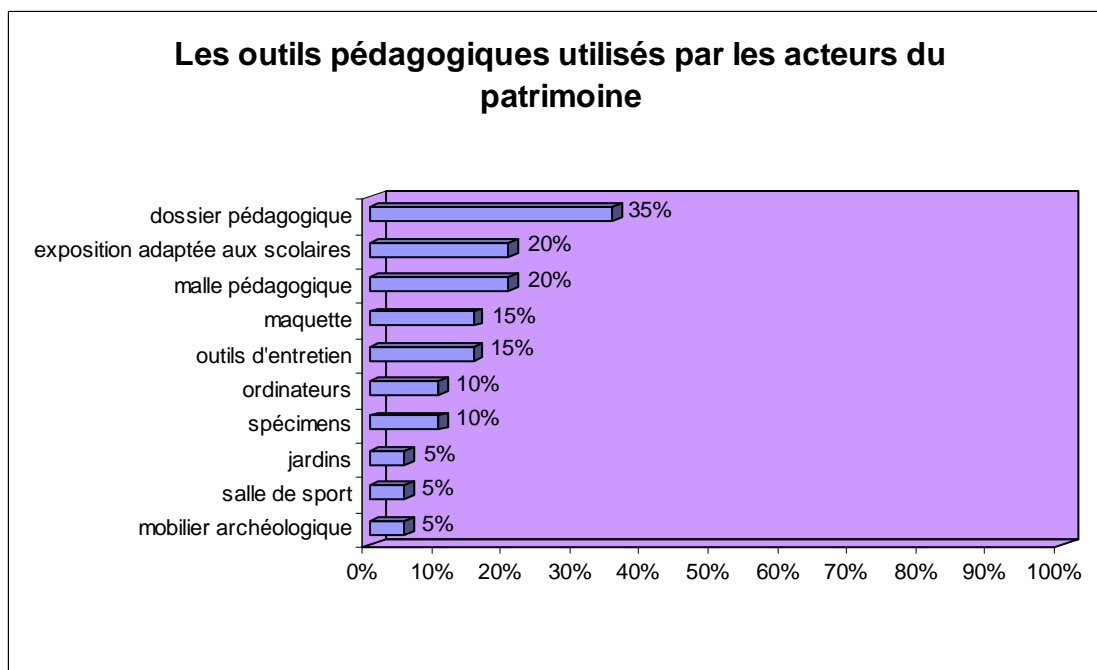
Les actions pédagogiques, gratuites et payantes, menées par les acteurs du patrimoine sont avant tout des **visites découverte à thème** sur la nature, un site en particulier, une exposition.

Peu d'acteurs du patrimoine proposent des **séjours découverte** aux scolaires.

Parmi eux : Ti ar gouren à Berrien, les Mémoires du Kreiz Breizh à Carhaix et les fermes pédagogiques de Saint-Nicodème et de Trémargat.

- Les acteurs du patrimoine qui organisent des activités pour les scolaires disposent de différents outils pédagogiques :

¹¹ La plupart des acteurs du patrimoine mènent plusieurs actions pédagogiques.



Les acteurs du patrimoine possèdent assez peu d'**outils pédagogiques** créés spécialement pour les scolaires. La plupart utilisent des **supports** qu'ils ont confectionnés eux-mêmes.

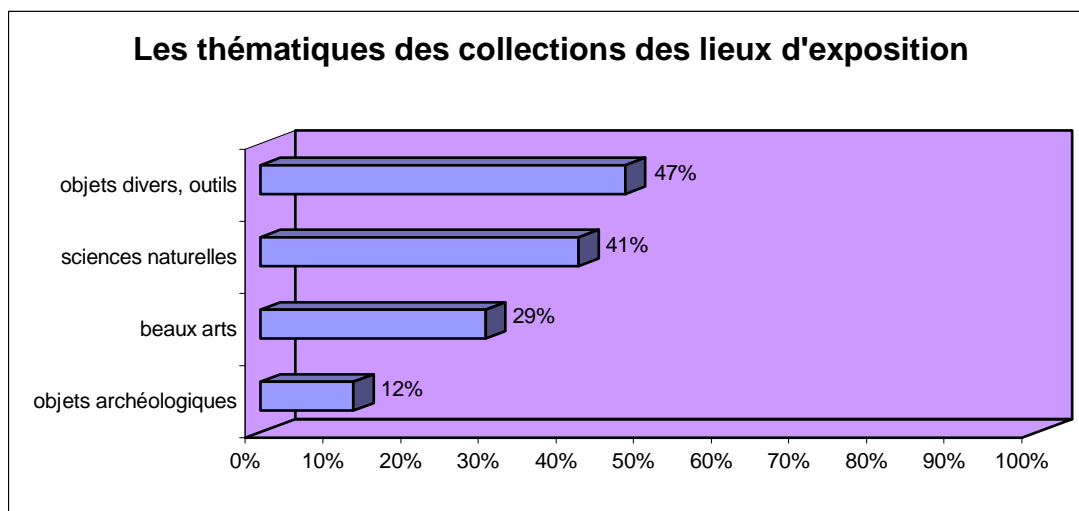
Les outils les plus utilisés sont les **dossiers pédagogiques**.

Très peu d'acteurs du patrimoine utilisent des **malles pédagogiques**. Parmi eux : Cicindèle et le FCBE à Locarn, l'AMV à Rostrenen et Skol Louarnig à Spézet qui a créé une mallette pédagogique.

Très peu ont des **ordinateurs** à disposition des élèves : la Maison de la Réserve Naturelle et des Castors à Brennilis et Cicindèle à Locarn.

Les expositions et les ressources des acteurs du patrimoine¹²

Le contenu des expositions¹³



Près de la moitié des structures du patrimoine expose **outils et objets divers**.

Très peu de structures exposent des **objets archéologiques** : les Chemins de l'Archéologie à la mairie de Plussulien et le Musée des Arts Africains à Langonnet.

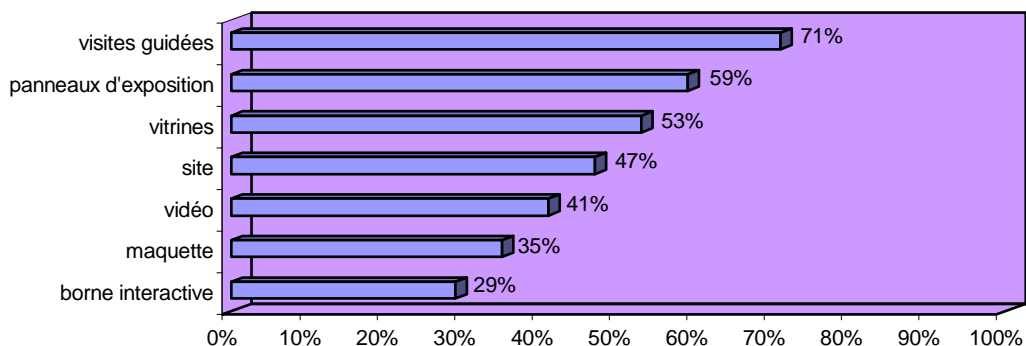
- Ces collections sont mises en valeur à l'aide de différents **supports**¹⁴ :

¹² Pour la partie « Les expositions et les ressources des acteurs du patrimoine », ont été pris en compte les acteurs pour lesquels nous disposions de suffisamment d'éléments les concernant, soit 38 acteurs.

¹³ Les statistiques sont basées sur le total des structures possédant un lieu d'exposition, soit 17 structures.

¹⁴ Les statistiques sont basées sur le total de structures possédant un lieu d'exposition, soit 17 structures.

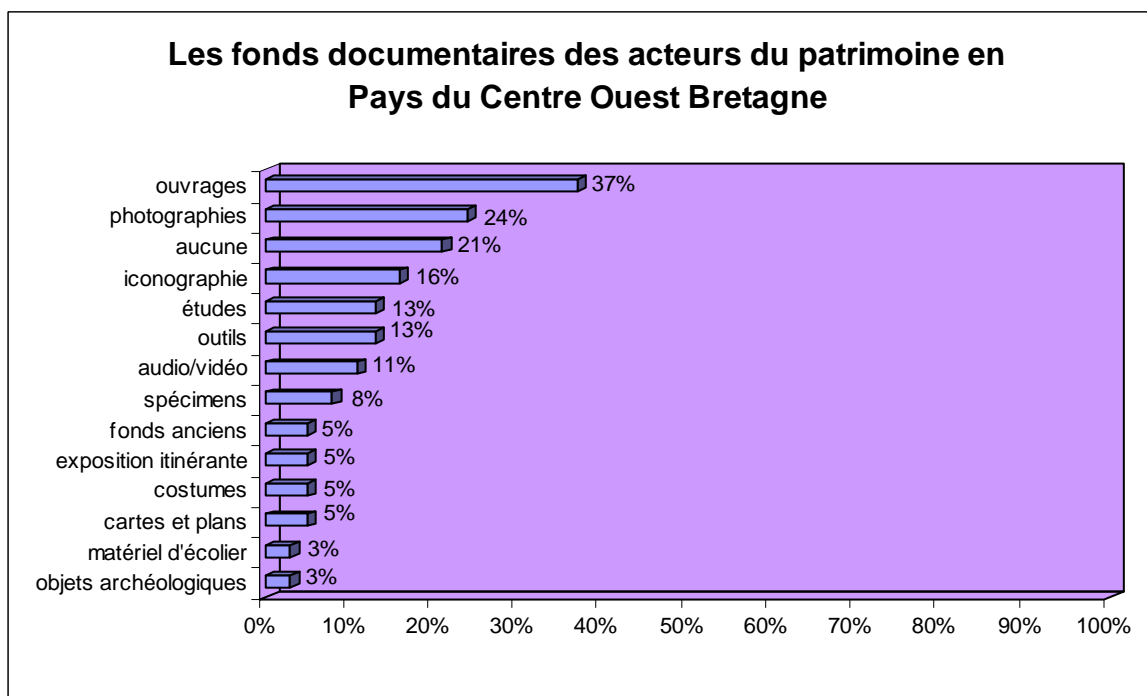
Les supports utilisés dans les lieux d'exposition du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne



Près des 3/4 des structures d'exposition proposent des **visites guidées**.

Les structures disposent généralement d'une certaine **diversité de supports** d'exposition. Cependant, la **qualité** de ces supports est très variable, allant du simple « bricolage » à une véritable scénographie.

Les fonds documentaires et les collections des acteurs du patrimoine¹⁵



Une 30^e de fonds documentaires a été inventorié chez les acteurs du patrimoine. Environ les 3/4 de ces acteurs disposent donc de **fonds documentaires** en plus de leur éventuelle exposition.

La majorité de ces fonds sont des **ouvrages** et des **photographies**.

Deux **expositions itinérantes** sont louables aux acteurs concernés : Bretagne Trans America à Gourin et le FCBE à Locarn.

- La plupart des acteurs du patrimoine **conservent** leurs fonds documentaires dans leurs **locaux**, voire au **domicile** de l'un des membres de la structure.

Ils peuvent être conservés par une autre structure avec laquelle l'acteur entretient un lien : aux Archives Départementales pour l'association des Compagnons de l'Abbaye de Bon Repos de Saint-Gelven, en mairie pour l'association des Amis de Paul Sérusier de Châteauneuf-du-Faou et An Folléd à La Feuillée, à Dastum pour Paotred an Dreujenn Gaol de Glomel).

Seuls 2 acteurs du patrimoine ont déclaré que leurs archives étaient dans un **état de fragilité**.

¹⁵ Ces statistiques sont basées sur le nombre total d'acteurs du patrimoine recensés pour cette étude, soit 39 acteurs.

Aucun **fond** n'est totalement **numérisé** ; 5 le sont en partie.

La majorité des ressources est **consultable** par les participants aux activités ou **sur demande**. Peu sont **accessibles par tous**.



Au final, les acteurs du patrimoine sont souvent **peu conscients de l'intérêt** de leurs ressources pour le public : celles-ci sont peu archivées et leur état généralement **mal connu**.

Une mise en réseau des compétences : demandes et besoins¹⁶

Les projets des acteurs du patrimoine



La presque totalité des acteurs du patrimoine ont des **projets de développement de leurs en activités**.

La plupart de ces projets concernent :

- ❑ La **diversification des thèmes des activités** et des publics visés (étendu de la zone géographique, création d'activités pédagogiques) ;
- ❑ Réalisation d'**études**, de **collectages** ;
- ❑ Aménagement d'un **lieu d'exposition** permanent ;

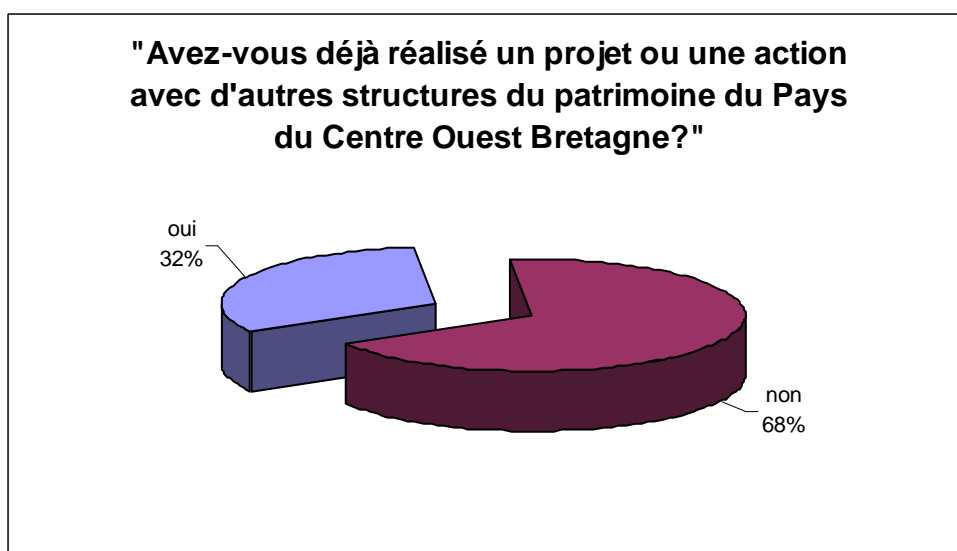
¹⁶ Pour la partie « La mise en réseau des compétences », ont été pris en compte les acteurs pour lesquels nous disposions de suffisamment d'éléments les concernant, soit 38 acteurs.

- ❑ Organisation d'**évènements** (spectacles, fêtes...)
- ❑ Amélioration de la **communication** (création d'un site Internet, publication, meilleure organisation...).

Il faut également souligner plusieurs **projets en cours** sur le Pays du Centre Ouest Bretagne :

- ❑ Un Centre d'interprétation archéologique à Carhaix ;
- ❑ Un Centre d'interprétation du réseau breton à Guiscriff

Les partenariats existants entre les structures du patrimoine du Pays du Centre Ouest Bretagne



Seule 1 structure du patrimoine sur 3 a déjà créé un **partenariat** avec une autre structure du patrimoine du territoire (*document 5*).

Les partenariats ponctuels peuvent avoir différents objectifs :

- ❑ **Organiser des évènements culturels, des animations** : le Poher à Bras Ouverts à Carhaix entre les Mémoires du Kreizh Breiz et plusieurs autres acteurs du patrimoine ; la fête du pain entre l'association de Sauvegarde du Patrimoine spézetois et Ar gaouenn glas penn kazh ; des conférences, des soirées, des animations tout public ou scolaire ;

- ❑ **Echanger des savoirs et des données** : le recensement de la flore du territoire effectué par les Mémoires du Kreiz Breizh, Skol Louarnig et Jardins du Monde ; échanger des informations, des connaissances sur ses thèmes de recherche ; prêter ou louer des expositions itinérantes.
- ❑ **Lever des financements** : le projet trans-national sur les tourbières entre l'AMV à Rostrenen, Cicindèle à Locarn et l'Irlande, l'Ecosse et la Finlande a entre autres permis de lever des fonds européens ; des fêtes, des soirées... ;

Des partenariats existent également entre des structures du patrimoine du Pays du Centre Ouest Bretagne et des acteurs extérieurs au territoire (*document 6*). Parmi les acteurs les plus présents on notera : la DRAC, Dastum, Tiez Breizh et le Groupe Mammalogique Breton (GMB).



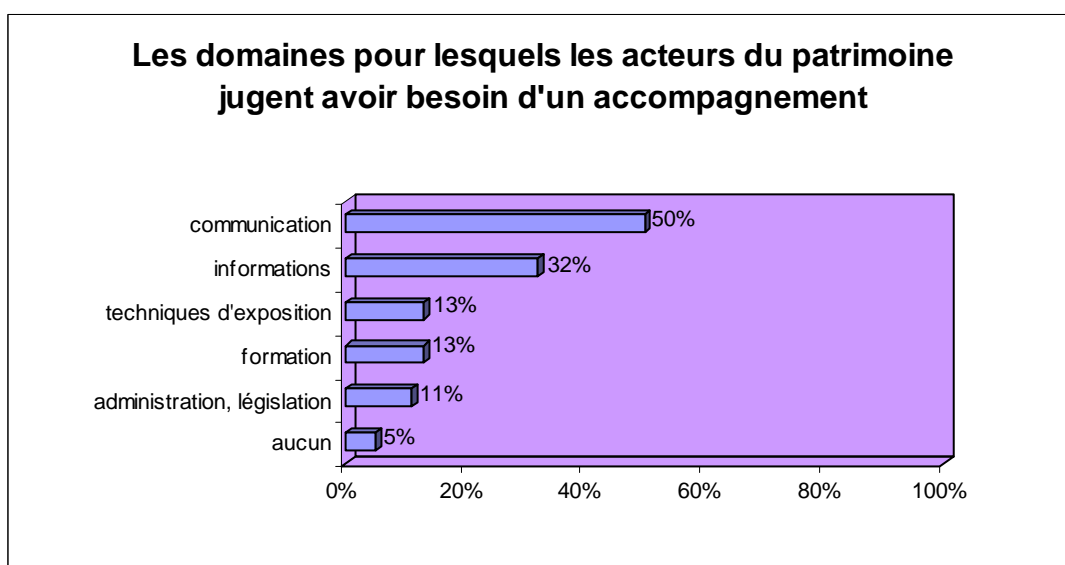
Des réseaux d'acteurs du patrimoine sont déjà en place sur le Pays du Centre Ouest Bretagne, soit à l'échelle du territoire (*document 7*) :

- ❑ **Le réseau de l'ardoise** : regroupe la Maison du Patrimoine à Locarn, les Mémoires du Kreizh Breiz à Carhaix, l'association Traditions et Patrimoine en Montagnes Noires à Gourin, Bugale Sant Woazec à Saint-Goazec et l'Ecomusée des Monts-d'Arrée à Saint-Rivoal ;
- ❑ **Le Passe-partout découverte** : permet d'obtenir des tarifs réduits sur 9 sites des Côtes-d'Armor dont 4 en Pays du Centre Ouest Bretagne (Les Forges des Salles, l'Abbaye de Bon-Repos, le Musée rural de l'Education à Saint-Nicolas-du-Pélem et la Maison du Patrimoine à Locarn) ;
- ❑ **L'association Art & Cob** : regroupe les acteurs du Pays du Centre Ouest Bretagne dans les domaines des arts du spectacle vivant, des arts visuels et littéraires. Certains acteurs du patrimoine sont adhérents à ce réseau ;

soit à plus grande échelle :

- ❑ **Le Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB)** : dont l'objectif est de valoriser l'éducation à l'environnement et les échanges à l'échelle de la région .

Les attentes des acteurs du patrimoine



La **communication** semble être l'un des principaux soucis des acteurs du patrimoine qui cherchent les moyens de la rendre plus efficace (en terme d'édition et de diffusion).

Les acteurs du patrimoine souhaiteraient également avoir plus facilement **connaissance** des actions menées par les autres structures du Pays du Centre Ouest Bretagne.

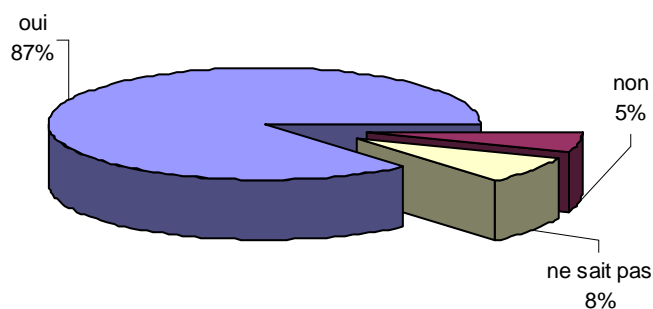
Les **questions administrative et législative** restent un obstacle pour bon nombre d'acteurs du patrimoine : comment monter un dossier de subventions pour un projet, un poste...



La majeure partie des acteurs du patrimoine affirme que la présence d'un référent dans le domaine patrimonial en Pays du Centre Ouest Bretagne leur permettrait d'améliorer leurs activités.

La perspective d'une mutualisation des ressources

"Accepteriez-vous de figurer dans une base de données regroupant les compétences de tous les acteurs du patrimoine du Pays du Centre Ouest Bretagne?"



Certaines structures (3 au total) se sont montrées réservées quant à l'utilité d'une **base de données** regroupant les **compétences** existant en Pays du Centre Ouest Bretagne en matière de patrimoine, voire non intéressées (pour 2 structures).

La presque totalité des acteurs du patrimoine trouve intéressante et utile la création d'une base de données.

II. Analyse

	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
L'IMPLICATION DE LA POPULATION	<ul style="list-style-type: none">❖ Des acteurs du patrimoine sont présents sur la majeure partie du territoire.❖ Les structures du patrimoine sont avant tout issues d'initiatives de la population locale.❖ Des personnes ressources sont présentes sur tout le territoire.❖ Le nombre d'adhérents à des structures du patrimoine est important (5 000 personnes).❖ La population locale est le premier public des activités patrimoniales.	<ul style="list-style-type: none">○ Le secteur public est quasiment absent dans le domaine du patrimoine sur le territoire.○ On compte peu de bénévoles actifs parmi les adhérents.○ Le nombre de bénévoles actifs est très faible dans les structures comptant des salariés.○ L'âge des adhérents est généralement élevé et se pose le problème de la transmission et de la continuité des actions engagées.

<p>LA RECONNAISSANCE DES PATRIMOINES SPECIFIQUES AU CENTRE OUEST BRETAGNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La population du Pays du Centre Ouest Bretagne reconnaît que ce territoire possède des patrimoines spécifiques. ❖ Une 10^e de patrimoines spécifiques sont valorisés par les acteurs du patrimoine. ❖ Les patrimoines naturel, immatériel, bâti et industriel sont parmi les plus valorisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Peu de structures du patrimoine valorisent les patrimoines archéologique et fluvial.
<p>LA PROFESSIONNALISATION DANS LE SECTEUR DU PATRIMOINE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le domaine du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne emploie près d'une 50^e de personnes à temps plein. ❖ Ce sont les domaines de l'animation et de l'accueil qui demandent le plus de salariés. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il existe de réels besoins de professionnels dans le domaine du patrimoine (archivistes, collecteurs, scénographes, conservateurs...), mais les salariés sont le plus souvent contraints d'exercer de multiples tâches. ○ Les emplois du patrimoine dépendent très souvent de subventions et sont donc fragiles. ○ Les salaires du secteur du patrimoine ne sont pas attractifs.

LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

- ❖ Beaucoup d'acteurs du patrimoine effectuent des recherches et du collectage.
- ❖ Les activités principales des acteurs du patrimoine sont basées sur l'idée de transmission : expositions, balades à thèmes, publications, spectacles, conférences...
- ❖ Plus de la moitié des acteurs du patrimoine organisent des activités pédagogiques : visites, animations, ateliers, chantiers...

- Les fonds documentaires collectés sont peu valorisés et peu mis à disposition du public.
- Une génération porteuse de connaissances et de savoir-faire est en train de s'éteindre et la transmission aux plus jeunes n'est pas organisée.
- L'âge des adhérents aux structures du patrimoine est élevé et les effectifs ne se renouvellent pas.

LES ACTIONS

- ❖ Le secteur du patrimoine est dynamique : les actions d'envergure modérée sont nombreuses, de nouvelles structures du patrimoine se créent régulièrement.
- ❖ Plusieurs projets ambitieux sont en cours de réalisation (Centre d'interprétation archéologique à Carhaix et Centre d'interprétation du réseau breton à Guisriff).

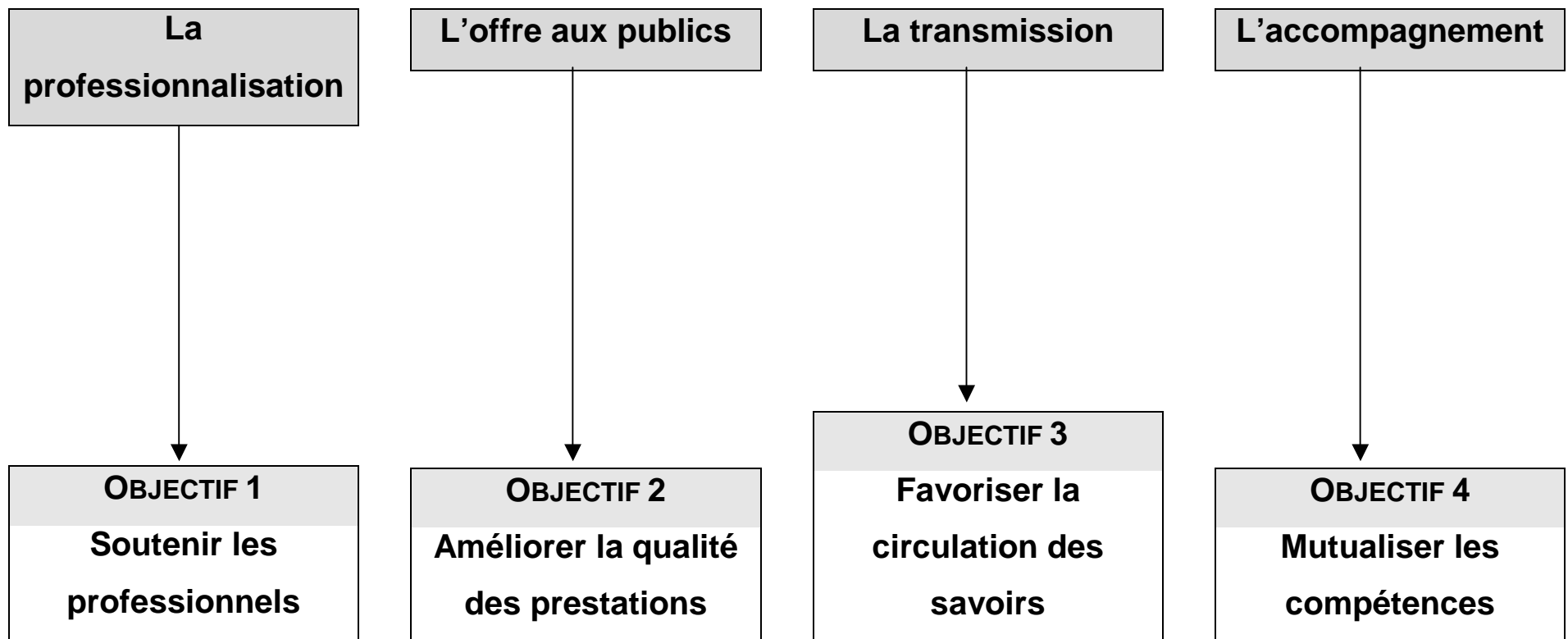
- Les moyens financiers et matériels suivent difficilement les ambitions.
- Pour les acteurs du patrimoine, l'implication des élus, notamment des maires, dans la valorisation des patrimoines, est essentielle mais difficile à obtenir.
- Il existe un manque de continuité entre les actions de restauration (chapelles, fours à pain, lavoirs...) et la valorisation de ces patrimoines une fois restaurés.

<p>LA COMMUNICATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les structures du patrimoine bénéficient de l'aide des Pays touristiques et Offices de tourisme pour diffuser leurs informations. ❖ Les 3/4 des acteurs du patrimoine ont accès à Internet. ❖ Des sites Internet consacrés au domaine du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne sont en création. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La communication coûte cher et beaucoup de structures ne peuvent s'offrir une « bonne » communication. ○ La plupart des structures du patrimoine éditent leurs propres dépliant pour un retour qu'elles jugent elles-mêmes insuffisant.
<p>LES EQUIPEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Des équipements ont récemment vu le jour : les salles pédagogiques du Musée rural de l'Education et de l'abbaye de Bon Repos... 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Beaucoup de structures du patrimoine sont freinées dans leurs actions par le manque d'équipement (bureaux, lieux d'exposition, salles et outils pédagogiques). ○ Il existe très peu de lieux d'exposition sur le territoire. ○ Le secteur du patrimoine pâtit du très faible nombre d'hébergement de groupes sur le territoire.

<p style="text-align: center;">LES PUBLICS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La population locale, et principalement familiale, est le premier public des activités patrimoniales. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le public hors région Bretagne est très peu touché. ○ Il existe un vrai problème de communication touristique, les CDT privilégiant la côte dans leur communication.
<p style="text-align: center;">LE TRAVAIL EN RESEAU</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il existe une réelle motivation à l'idée de travailler en réseaux à l'échelle du Pays du Centre Ouest Bretagne. ❖ Des réseaux existent déjà et peuvent constituer un noyau fédérateur pour les autres structures. ❖ Certains acteurs du patrimoine sont prêts à créer des partenariats au-delà du Pays du Centre Ouest Bretagne. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Certaines structures du patrimoine voient dans le travail en réseau du travail supplémentaire auquel ils n'ont pas de temps à consacrer. ○ Un certain nombre d'acteurs du patrimoine s'est investis dans Breiz ar Galon et est déçu du manque d'efficacité du réseau.

3^e partie

Axes principaux de développement préconisés



-

Lexique

- ❖ **Acteur du patrimoine** : groupe organisé au statut public ou privé ou personne indépendante réalisant des actions en faveur du patrimoine.

- ❖ **Bénévole actif** : personne inscrite comme adhérente à une structure du patrimoine et participant activement à ses activités en tant que bénévole (membre de bureaux, de Conseil d'Administration et autres).

- ❖ **Lieu d'accueil** : bâtiment ou site dont dispose, à temps plein ou partiel, une structure du patrimoine pour accueillir les visiteurs et les participants à ses activités.

- ❖ **Lieu d'exposition** : bâtiment, salle ou site dont dispose une structure du patrimoine pour mettre en place des expositions permanentes ou temporaires.

- ❖ **Simple adhérent** : personne inscrite comme adhérente à une structure du patrimoine mais ne participant pas comme bénévole à ses activités

- ❖ **Structure du patrimoine** : groupe organisé au statut public ou privé réalisant des actions en faveur du patrimoine.

- ❖ **Structures touristiques** : pays touristiques, offices de tourisme, syndicats d'initiatives et points info du Pays du Centre Ouest Bretagne.

Annexes

Document 1 : Liste des acteurs du patrimoine recensés au cours de l'étude

Ville	Nom	Statut
Berrien	Ti ar Gouren	privé : associatif
Botmeur	Association De Développement Economisue et Social (ADDES)	privé : associatif
Brennilis	Auberge expo du Youdig	privé : SARL
Brennilis	Bretagne vivante - Maison de la Réserve Naturelle et des Castors	privé : associatif
Bulat-Pestivien	Mein hent ha dour - Musée du Granite	privé : associatif
Bulat-Pestivien	Musée du Manoir breton	privé : associatif
Callac	Maison de l'Epagneul breton	public : municipal
Carhaix-Plouguer	Association pour la Protection et la Mise en valeur du Patrimoine du Poher	privé : associatif
Carhaix-Plouguer	Biscuiterie Jos Peron	privé : SARL
Carhaix-Plouguer	Brasserie Coreff	privé : SARL
Carhaix-Plouguer	Fédération de Gouren	privé : associatif
Carhaix-Plouguer	les Mémoires du Kreiz Breizh	privé : associatif
Carhaix-Plouguer et Huelgoat	Roudour	privé : SARL
Châteauneuf-du-Faou	les Amis de Paul Sérusier	privé : associatif
Glomel	Paotred an Dreujenn Gaol	privé : associatif
Gouarec	Association Intégration Kreiz Breizh (AIKB)	privé : associatif
Gourin	Bretagne Trans America (BTA)	privé : associatif
Gourin	Tradition et Patrimoine en Montagnes Noires (TPMN)	privé : associatif
Guéméné sur Scorff	Association d'Archéologie	privé : associatif
Guéméné sur Scorff	Mein ha tud	privé : associatif
Guiscriff	Ar marc'h du	privé : associatif
Huelgoat	les Amis de François Joncour	privé : associatif
Huelgoat	les Aventuriers de la légende du Huelgoat	privé : associatif

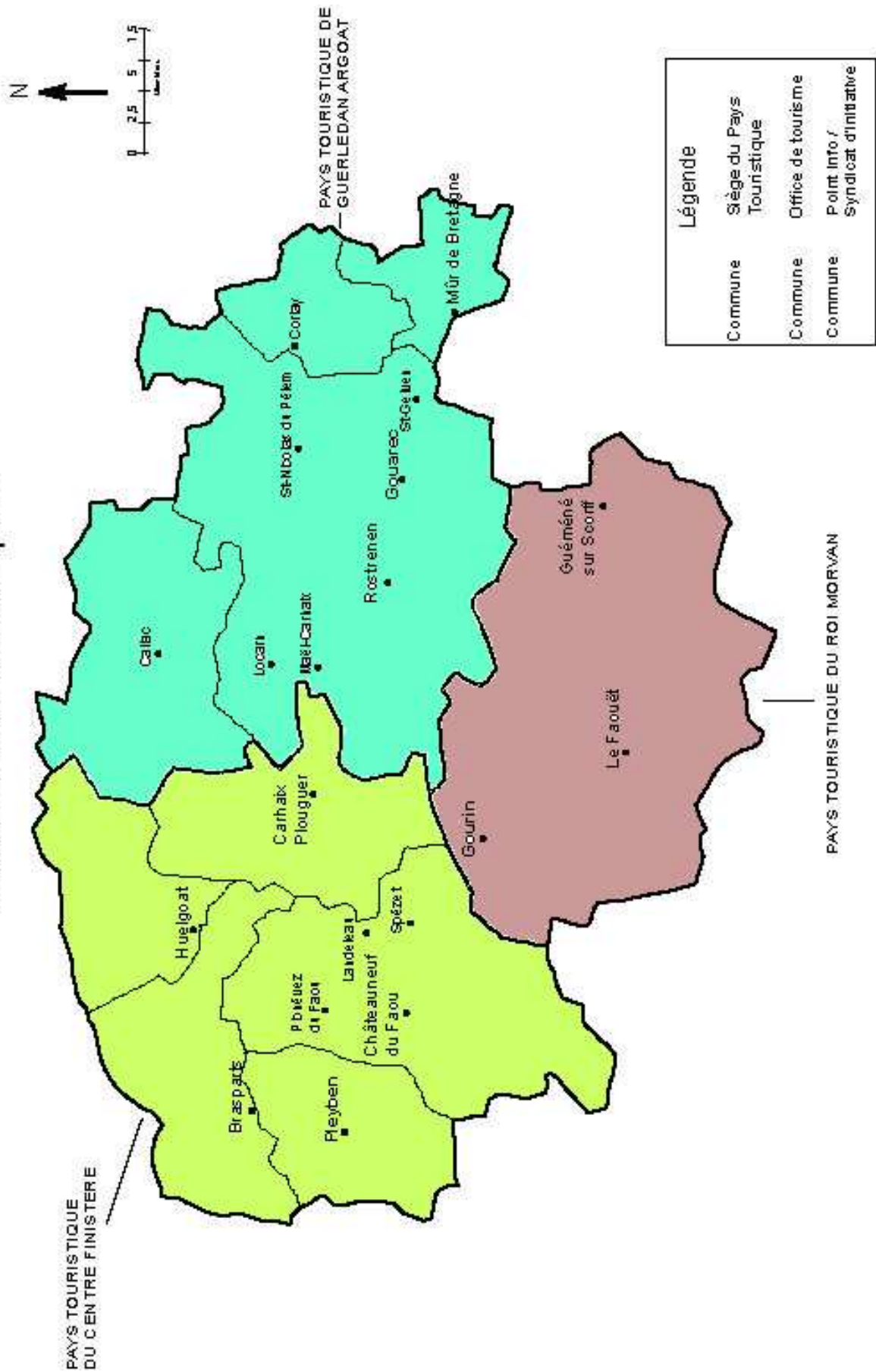
Kernascleden	Amikiro - Maison de la Chauve-souris	privé : associatif
La Feuillée	An folled	privé : associatif
Langonnet	Association pour le Patrimoine du Pays du Roi Morvan (APPROM)	privé : associatif
Langonnet	Musée des Arts africains	privé : confrérie religieuse
Lanrivain	Serge Louarn	personne
Le Faouët	Musée du Faouët	public : municipal
Le Haut-Corlay	Mohair du Pays de Corlay	privé : SARL
Locarn	Cicindèle - la Maison du Patrimoine	privé : associatif
Locarn	Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE)	privé : associatif
Locmaria-Berrien	Association de Sauvegarde de l'Ancienne Mine (ASAM)	privé : associatif
Lopérec	Patrimoine et Découverte	privé : associatif
Maël-Carhaix	Ar mein glaz	privé : associatif
Motreff	Association Motreff Sainte Brigitte	privé : associatif
Perret	les Amis des Forges des Salles	privé : associatif
Peumerit-Quintin	Tal an Dour	privé : associatif
Plévin	Musée des Automates	privé
Pleyben	Chocolaterie Chatillon	privé : SARL
Pleyben	Maison du Patrimoine	
Plussulien	les Chemins de l'Archéologie	privé : associatif
Port de Carhaix	les Amis de Port de Carhaix	privé : associatif
Rostrenen	Association de Mise en Valeur de Lan Bern et Magoar (AMV)	privé : associatif
Spézet	Ar gaoenn glas penn kazh	privé : associatif
Spézet	Association de Sauvegarde du Patrimoine spézétois	privé : associatif
Spézet	Skol Louarnig	privé : associatif
St Gelven	Association des Compagnons de l'Abbaye de Bon Repos	privé : associatif
St Goazec	Bugale Sant Woazec	privé : associatif
St Goazec	Domaine de Trevarez	public : EPCC
St Guen	Robert Raulo	personne
St Nicodème	Ferme pédagogique les Lutineries	privé

St Nicolas du Pélem	Association Sauvegarde du Patrimoine - Musée rural de l'Education	privé : associatif
St Rivoal	Ecomusée des Monts d'Arrée	public : syndicat mixte
Trémargat	Association de la Ferme de Trémargat	privé : associatif

Document 2 : Carte des structures touristiques en Pays du Centre Ouest Bretagne

Pays du Centre Ouest Bretagne

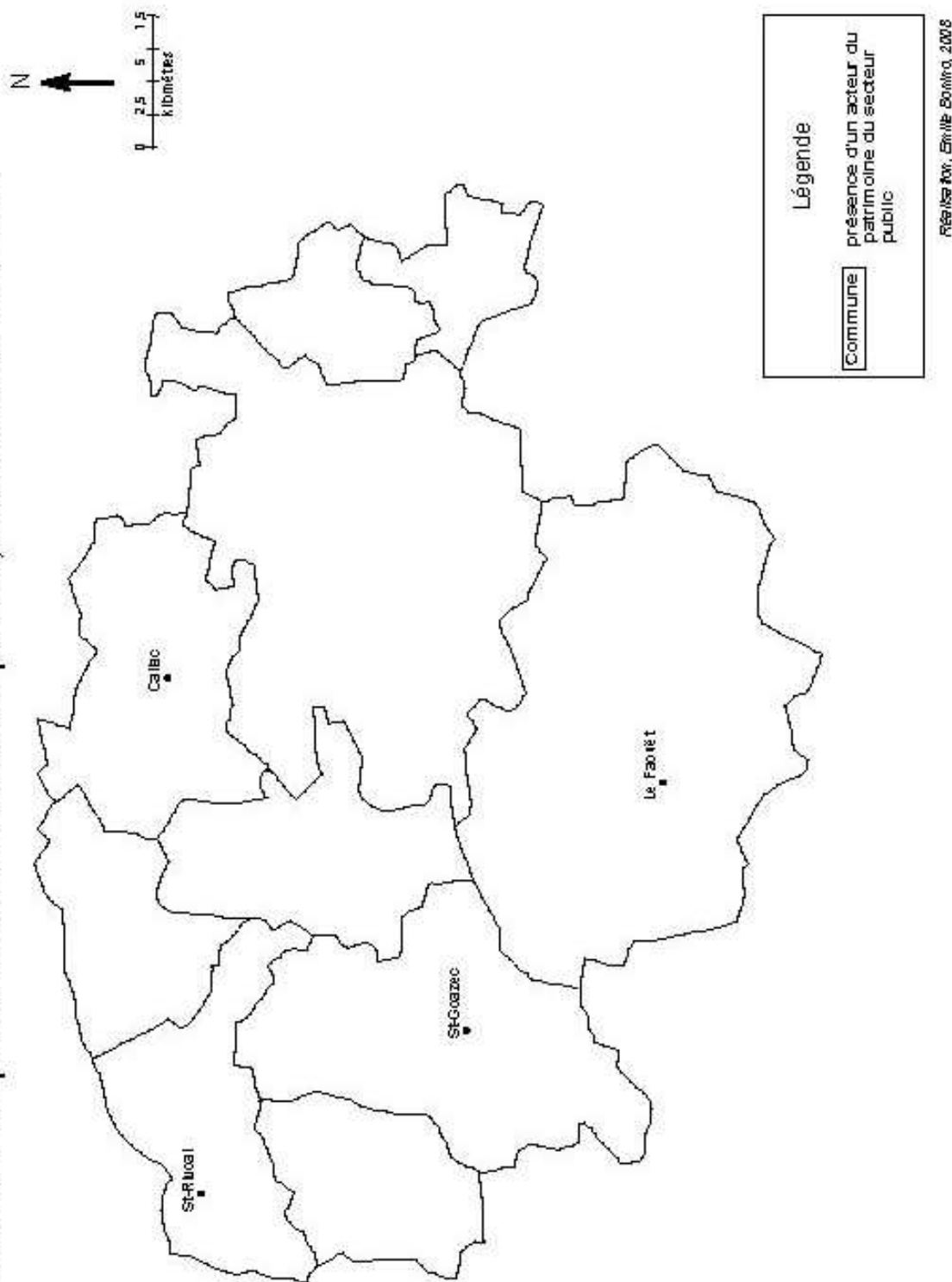
Les structures touristiques



Pays du Centre Ouest Bretagne

Les acteurs du patrimoine du secteur public, recensés au cours de l'étude

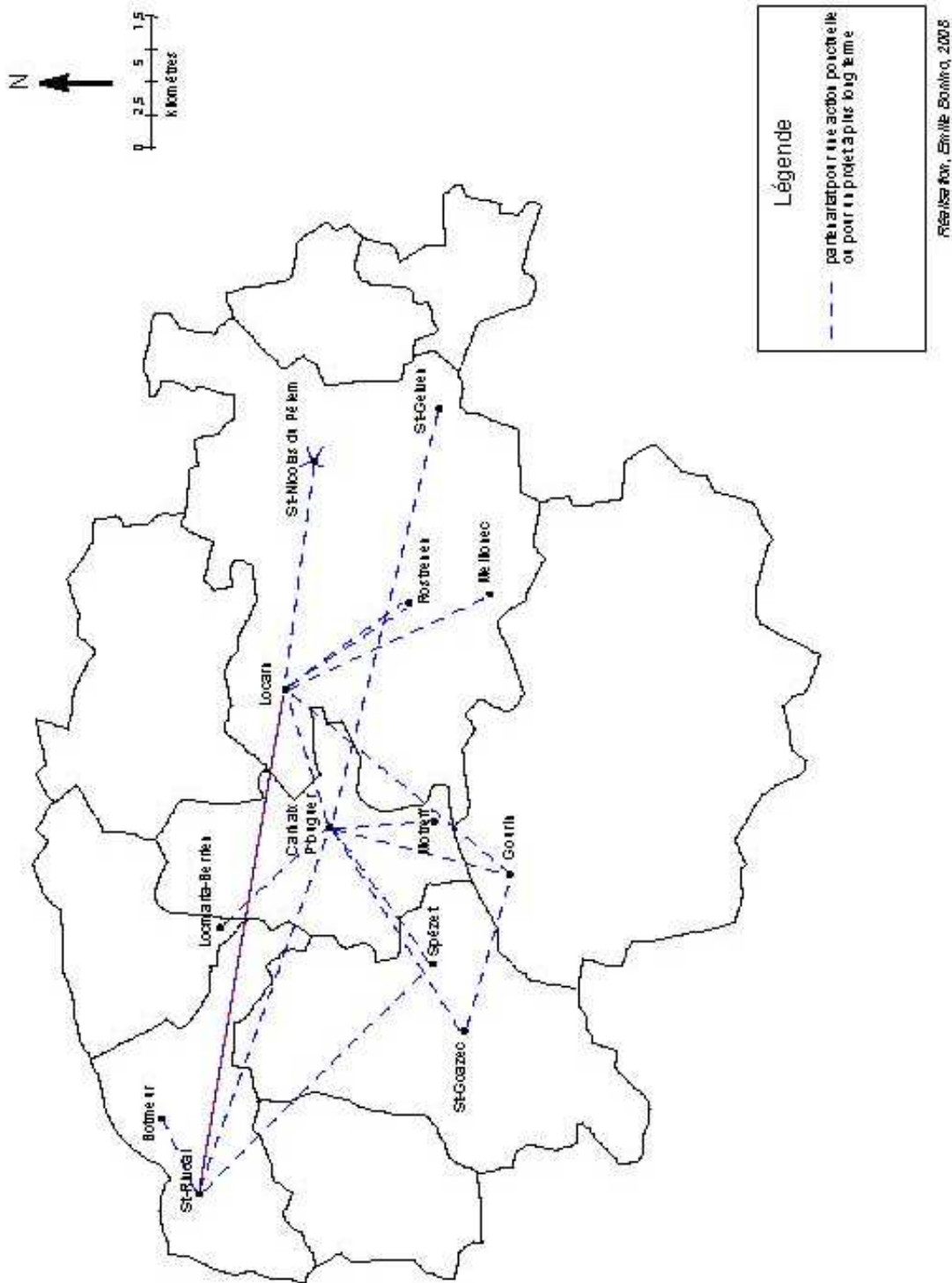
Document 4 : Carte des acteurs du patrimoine du secteur public en Pays du Centre Ouest Bretagne



Pays du Centre Ouest Bretagne

Les partenariats entre acteurs du patrimoine sur le territoire

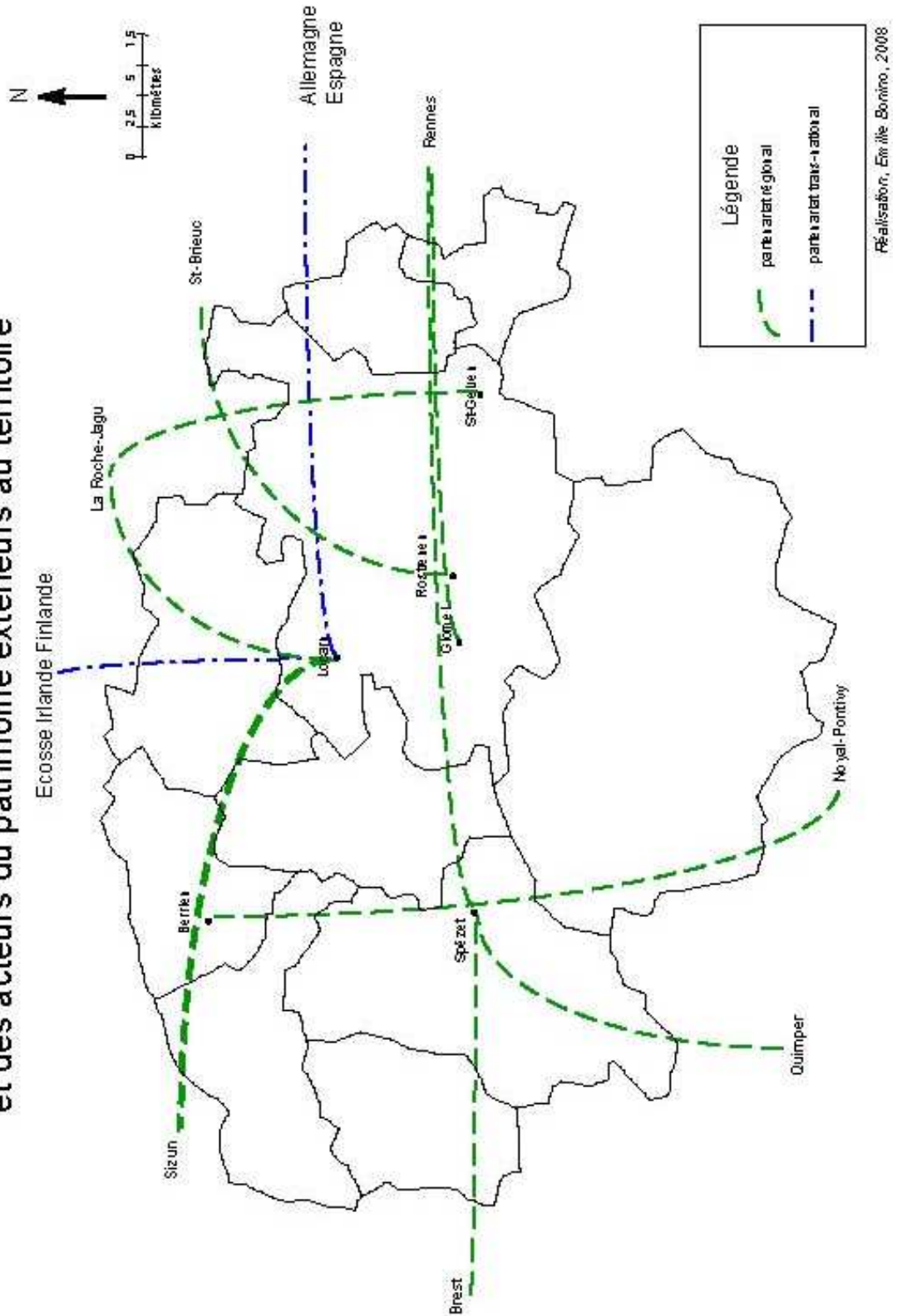
Document 5 : Carte des partenariats, existants ou ayant existé, entre acteurs du patrimoine du Pays du Centre Ouest Bretagne



Document 6 : Carte des partenariats entre des acteurs du patrimoine du Pays du Centre Ouest Bretagne et des acteurs extérieurs

Pays du Centre Ouest Bretagne

Les partenariats entre acteurs du patrimoine du territoire et des acteurs du patrimoine extérieurs au territoire



Pays du Centre Ouest Bretagne

Les réseaux existant entre acteurs du patrimoine sur le territoire

Document 7 : Carte des réseaux existants entre acteurs du patrimoine en Pays du Centre Ouest Bretagne

